

Actu Vernier

Mai 2017

SOLIDARITÉS À VERNIER

Découvrez les prestations communales et l'important réseau de bénévoles en faveur du mieux-vivre ensemble et de la cohésion sociale à Vernier!



Première pierre de l'école
Jean-Simonet
PP. 16-17

Les bibliothèques
de Vernier
PP. 22-25

L'accueil adultes-enfants
déménagement
P. 45

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

La Ville de Vernier est très fière de son important réseau de bénévoles. Cet inestimable soutien est essentiel à sa mission qui est de répondre aux différentes problématiques que peuvent rencontrer les Verniolanes et les Verniolans. La thématique de cette édition met à l'honneur l'étroite et solide collaboration qui s'est construite au fil des ans entre le service de la cohésion sociale (SCOS) et les nombreux bénévoles actifs à Vernier.

Parmi les dispositifs proposés par le SCOS, découvrez les cours de français-intégration (p. 19) et les bons gestes à connaître en cas de canicule (p. 40).

L'arrivée des belles et longues journées invite aux sorties, notre fin de saison culturelle vous y convie pour une dernière *Rencontre Classique* qui recevra un duo d'exception composé du jazzman accordéoniste Richard Galliano et du concertiste violoncelliste Henri Demarquette (p. 20). Le théâtre estival s'installera samedi 17 et dimanche 18 juin dans le préau des Ranches pour quatre représentations d'une comédie tout-public, un projet élaboré par le Théâtre de Carouge-Atelier de Genève. La musique sera au cœur des quartiers du 14 au 27 juin avec des pianos qui animeront le Lignon, Vernier-Village, Balexert et, pour la première année, les Libellules! Ce sera ensuite au « cinéma en plein air » de prendre ses quartiers sur la place du Lignon et au parc des Libellules pour vous offrir des projections estivales tout-public (pp. 29-31).



Thierry Apothéloz, Pierre Ronget, Maire, et Yvan Rochat.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreuses et nombreux à la traditionnelle fête des Promotions des écoles vendredi 30 juin prochain (p. 33) et vous invitons à savourer les beaux jours en profitant de la grande diversité d'activités proposées sur votre commune!

Votre Conseil administratif
Thierry Apothéloz, Yvan Rochat et Pierre Ronget

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :

Pierre Ronget

Myriam Jakir Duran

Line Parmentier

Valérie Walther-Palli

Fabio Marzano

actu@vernier.ch

 www.facebook.com/VilledVernier

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 06

Fax. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h – 12h et 14h – 17h

www.vernier.ch

Prochain numéro :

Jeunesse et activités à Vernier

Délai rédactionnel : 16 juin 2017

Parution : 12 juillet 2017

Archives :

www.vernier.ch/magazine

Journal tiré à 17 300 exemplaires

10 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève, sur papier couché mat 115 g

Maquette : Agence Hémisphère

La solidarité à Vernier, un travail au long cours

La Ville de Vernier peut s'enorgueillir d'avoir un important réseau de bénévoles. Le service de la cohésion sociale, avec ses quelque 60 collaborateurs, coordonne leurs actions pour venir en aide aux plus jeunes comme aux plus anciens de la commune. Il apporte ainsi des réponses concrètes et innovantes aux différentes problématiques que peuvent rencontrer les habitantes et les habitants.



Les 40 ans des Avanchets.

L'année 2016 a été riche pour le service de la cohésion sociale (SCOS) verniolan. Outre les nombreux projets qui ont vu le jour, le SCOS a reçu, pour la troisième fois, la Distinction cantonale du développement durable pour son projet « Unité Préaux Vernier », qui emploie des jeunes en quête d'insertion professionnelle pour nettoyer les préaux d'école aux côtés de la voirie. L'utilité du service de la cohésion sociale n'est donc plus à prouver et son action s'étend inexorablement tant les besoins sont importants, surtout vis-à-vis des personnes âgées toujours plus nombreuses dans nos sociétés. Tour d'horizon des actions menées par le SCOS, en collaboration avec de nombreux bénévoles, toujours prêts à donner de leur temps et de leur personne.

Des prestations non assurées par le Canton | A Genève, la majorité des prestations sociales individuelles sont assurées par le Canton, contrairement au reste de la

Suisse, raison pour laquelle les communes genevoises ne se sont mises à faire de l'action sociale que tardivement. Les municipalités ont développé des prestations qui sont complémentaires. « Nous sommes là pour resserrer les mailles du filet social, relève le Conseiller administratif en charge de la cohésion sociale, Thierry Apothéloz. Les normes cantonales sont strictes et certaines catégories d'habitants sont trop souvent juste au-dessus du barème. » L'aide sociale individuelle complète donc celle du Canton et la Commune prend en charge des prestations individuelles, ponctuelles et collectives pour améliorer le « vivre-ensemble ». Un avantage, selon le responsable du service de la cohésion sociale à Vernier, Marko Bandler: « Nous avons davantage de marge de manœuvre et pouvons faire preuve de créativité en développant les prestations que l'on juge nécessaires. » Le SCOS couvre six domaines d'activités: l'action sociale individuelle et collective, l'emploi et l'insertion professionnelle, les seniors,

la jeunesse, les contrats de quartier et les Correspondants de Nuit. « Ces six délégations développent une approche très diversifiée, elles permettent d'agir sur le collectif et l'individuel et de trouver des solutions concrètes, reprend Thierry Apothéloz. Aujourd'hui, les problématiques que rencontrent les gens sont de plus en plus complexes, ils ont des problèmes cumulés d'emploi, de santé, de budget et de logement, d'où l'intérêt de tout regrouper au sein d'un même service. »

La cohésion sociale, un savant mélange | Le « bien-vivre ensemble » dépend de plusieurs facteurs. Il est fonction des conditions d'existence de chacun, du revenu et du pouvoir d'achat mais aussi de l'environnement individuel. « Il s'agit de se sentir bien là où l'on vit, de se sentir en sécurité sociale, physique, de logement et alimentaire mais aussi d'entretenir des relations soutenues et régulières avec son entourage et ses voisins, bref d'avoir un cadre de vie agréable », explique Marko Bandler. La Ville de Vernier agit sur deux axes, sur les conditions individuelles des habitants avec l'action sociale, l'insertion professionnelle, des jeunes notamment, et le soutien aux seniors. Parallèlement elle agit sur les conditions collectives, en soutenant le bénévolat, en favorisant la démocratie participative avec les Contrats de Quartier, en initiant la réhabilitation sociale comme aux Nouvelles Libellules ou encore en assurant la veille sociale, avec les Correspondants de Nuit.

Le soutien aux seniors, un enjeu de taille | « Soutenir les seniors constitue l'enjeu sociétal majeur de ces cinquante prochaines années, relève le responsable du SCOS. Cette problématique couvre tous les domaines, du social à l'aménagement, en passant par les finances. » Selon les projections, la population des plus de 80 ans devrait en effet doubler d'ici à 2050. Vernier compte actuellement 2200 personnes de plus de 75 ans et 1480 de plus de 80 ans. La volonté politique est de garder les aînés à domicile le plus longtemps possible. « Cette politique poursuit un objectif noble, celui de maintenir les gens chez eux parce qu'ils y sont bien, mais elle répond également à un impératif économique puisque les placer en institution coûte cher », note Marko Bandler. En 2013, le SCOS a d'ailleurs lancé un projet pilote, le Réseau Seniors Vernier (RSV), qui a été pérennisé en 2016. Une travailleuse sociale va à la rencontre des seniors potentiellement isolés,

pour leur faire reprendre pied, leur proposer des activités ou prendre contact avec la famille. « La vie dans les grandes banlieues est formidable mais il existe un risque d'atomisation sociale, avance le responsable du SCOS. Même si l'ambiance est très villageoise au Lignon, par exemple, les gens ne se connaissent pas tous, il y a un risque d'anonymat. » Depuis sa création, le RSV a traité 285 dossiers et ses 27 bénévoles ont effectué environ 1000 visites à domicile. L'année dernière, trois sorties ont réunis 65 participants. « Le RSV connaît un succès qui ne se dément pas. L'enthousiasme de nos bénévoles hyper-impliqués est formidable », se réjouit Marko Bandler. Fort de son expertise le SCOS participera à l'organisation de la Semaine des proches aidants, qui aura lieu en octobre à Balexert. Un sujet qui concerne bon nombre de Verniolans. L'aide apportée va de la lecture du courrier aux soins donnés à une personne grabataire.

Renforcer l'appartenance citoyenne | « Les Contrats de Quartier sont un peu la marque de fabrique de Vernier », souligne Marko Bandler; 238 projets ont été portés par les habitants depuis 2005. L'an dernier, 33 initiatives ont été menées à bien. Du studio d'enregistrement à Vernier-Village, aux 50 ans du Lignon, au salon de thé intergénérationnel, en passant par les Fans Zones et par le Beach Volley à Châtelaine, chacun a pu y trouver son compte. « Les Contrats de Quartier représentent la participation politique au sens noble du terme, à portée de chacun, quels que soient sa nationalité ou son statut, on n'a même pas besoin d'avoir 18 ans. » N'importe quelle initiative – pourvu qu'elle soit d'utilité publique et



Louis Bettoni, habitant des Avanchets, et Claudia Truschzinski, bénévole pour le Réseau Seniors Vernier.



© Anne Collard

Inauguration de l'exposition « Merci » qui met à l'honneur les bénévoles des Contrats de Quartier.

collective – peut être proposée au « Groupe de projet » composé exclusivement d'habitants. Chaque Contrat de Quartier dispose d'une enveloppe annuelle de CHF 45 000.–. « Le processus est très rapide, il n'y a pas de fausse promesse, relève le responsable du SCOS, et le regard sur la société de celui qui a réalisé son projet sera plus positif. »

Une foule d'activités ou l'expression « des solidari-tés » |

La Ville de Vernier compte une centaine de bénévoles répartis notamment dans trois groupes : Bénévernier, P'tilibus et l'épicerie solidaire. Ils sont encadrés et soutenus par le SCOS. « Nous sommes très attentifs à soigner nos bénévoles, il faut être présent et disponible afin de les aider dans leurs tâches. » En 2016, Bénévernier, avec ses 41 volontaires, a effectué 257 transports de personnes, 25 visites à domicile et répondu à 248 appels dans sa permanence téléphonique. Le P'tilibus connaît également un succès grandissant. Avec ses deux véhicules et ses huit chauffeurs, il a assuré 492 courses, soit plus du double de l'année précédente.

encore les espaces informatiques qui visent à lutter contre la fracture numérique. Il lance d'ailleurs un appel à bénévoles : « Si vous avez envie de donner du temps, nous avons le projet qu'il vous faut ! » En guise de conclusion, le Conseiller administratif Thierry Apothéloz rappelle « l'importance d'un service public fort, implantés dans les quartiers, proche des préoccupations des Verniolanes et des Verniolans. Le SCOS est réactif, innovant et il évalue ses projets en permanence. Une dynamique indispensable dans un monde qui se modifie continuellement. »

Judith Monfrini/Commu'Comm

UN NOUVEAU PROJET PILOTE POUR LES AÎNÉS

En février 2017, la Ville de Vernier a mis en place un nouveau dispositif appelé « Vernier Seniors + », qui se propose d'engager des travailleurs sociaux pour effectuer des visites à domicile aux aînés de plus de 75 ans et pour les accompagner administrativement. « Nous avons un certain nombre de personnes âgées qui ont laissé tomber, qui ont baissé les bras et qui risquent de se retrouver expulsées de leur logement à 80 ans, parce qu'elles n'y arrivent plus, parce qu'elles sont isolées ou parce qu'elles ont perdu leur autonomie », explique Marko Bandler. Le travailleur social va jouer le rôle « d'orienteur, de détecteur préventif », il va

pouvoir repérer, en effectuant sa visite, si la problématique est légère ou si elle est lourde. Il pourra, soit aider directement la personne, soit contacter les services de l'Etat, pour une prise en charge personnalisée. « Il arrive parfois que les travailleurs sociaux ramènent deux ans de courrier en retard. Lorsque l'échéance arrive, nous ne pouvons parfois plus sauver grand-chose », relate Marko Bandler. « Vernier seniors + » a séduit une fondation privée de la place qui a soutenu ce projet pilote pendant deux ans. Une cheffe de projet a été engagée. L'engagement de travailleurs sociaux et d'un poste de secrétariat est en cours.

Les arts et la culture au cœur de la séance d'avril du Conseil municipal

Un ordre du jour relativement chargé attendait nos édiles lors de ce Conseil municipal du 11 avril 2017. Les discussions ont été nourries au sujet du cautionnement accordé à la Fondation pour le développement des arts et de la culture.



© CCJW

Lors du premier Conseil municipal du printemps 2017 le Conseil administratif a communiqué à l'Assemblée le refus de l'Association des communes genevoises (ACG) de se voir transférer les cycles d'orientation du canton. Un transfert dont le coût est évalué à CHF 520 millions et qui serait contraire, selon l'ACG, à la Loi sur la répartition des tâches et au principe de « désenchevêtrement » cher à l'Etat de Genève. L'ordre du jour s'est ensuite poursuivi avec la caution apportée par la Commune à un emprunt de la Fondation pour le développement des arts et de la culture, la Fodac.

Caution simple ou solidaire ? | Les Conseillers municipaux sont amenés à se prononcer sur un cautionnement solidaire de la Ville de Vernier en faveur de la Fodac afin qu'elle puisse conclure un emprunt de CHF 10 millions auprès du Credit Suisse. Cet argent est destiné à financer les études d'avant-projet et de projet pour l'aménagement du secteur

A Concorde, soit la réalisation d'un centre culturel et des logements pour les personnes en formation. Le prêt de CHF 10 millions est prévu sur trois ans au taux de 0,65%. Le Président du Conseil municipal, Martin Staub, rappelle que pour accepter un cautionnement, une majorité qualifiée des membres présents est requise selon la Loi sur l'administration des communes (LAC), soit 17 voix au minimum. Un amendement a été déposé par le groupe PDC-PBD-VL qui demande un cautionnement simple et non solidaire.

Yves Magnin (PDC-PBD-VL) explique le principe du cautionnement. La Ville de Vernier s'engage à rembourser les CHF 10 millions empruntés à la banque, si la Fodac ne peut pas honorer ses obligations. « On est la troisième roue du char, lorsque l'on sert de caution », souligne l'élu, qui note que le « cautionnement solidaire est plus drastique ». Si la Fodac est en retard dans le paiement et qu'elle est sommée

de s'exécuter, la banque peut exiger directement de la Ville de Vernier le remboursement des CHF 10 millions. En cas de caution simple, elle n'est actionnée « que si le débiteur principal ne peut vraiment plus honorer sa dette », précise l'élu. La banque doit mettre tout en œuvre pour récupérer sa créance avant de se tourner vers la Commune, ce qui « n'est pas une nuance mais radicalement différent », pour Yves Magnin. Et de rappeler qu'en 2003, la Ville de Vernier a accordé à la Commune de Loèche-les-Bains une caution solidaire qui a coûté plus de CHF 322 000.– aux Verniolans. « On n'a toujours pas été remboursés », déplore le démocrate-chrétien qui rappelle que ces CHF 10 millions « représentent 10 % de notre dette déjà monumentale et ceci, pour des crédits d'étude ». Un risque que l'édile ne veut pas faire prendre aux habitants.

Confiance dans le projet | Pour François Ambrosio du Mouvement Citoyens Genevois (MCG), que la caution soit simple ou solidaire, la question est purement technique. « Au final, si la Fodac fait faillite et n'arrive plus à payer, la Commune devra quand même déboursier de l'argent ! » s'exclame l'élu MCG, s'interrogeant sur la confiance accordée au projet. « Si l'on réalise ce projet, on prend aussi le risque de perdre CHF 10 millions. » Pour lui, le centre culturel est « très intéressant » et comporte aussi « une partie recette », via la réalisation d'un hôtel notamment. Des chambres d'hôtel dont Genève a grandement besoin, selon François Ambrosio. Il pense que le projet sera « bien géré » et encourage ses collègues à voter ce cautionnement « tel qu'il est présenté ». Denis Chiaradonna du Parti socialiste (PS) renchérit : « Soit on fait confiance, soit on se met sur les pattes arrière. » L'élu de gauche craint que la banque ne fasse payer des intérêts plus élevés en cas de caution simple. Une préoccupation partagée par son collègue Johan Martens (PS)

Donation privée et publique | Le Conseiller administratif en charge de la culture, Pierre Ronget, prend la parole et interroge l'Assemblée : « Veut-on ou ne veut-on pas ce centre culturel ? » Pour lui, il ne s'agit pas « de sauver le projet mais de lui permettre de démarrer ». Il assure que le conseil de

fondation de la Fodac s'interroge « sur toutes les données » et relève la présence, en son sein, de David Hiller (ancien Conseiller d'Etat genevois en charge des finances, n.d.l.r.) « qui pointe les choses qui pourraient ne pas fonctionner ». Rebondissant sur les doutes des socialistes, il confirme qu'en cas de cautionnement simple, les conditions du prêt ne seraient pas les mêmes. Pierre Ronget rappelle qu'un don de CHF 20 millions a déjà été accordé par une fondation privée de la place et que CHF 5 millions sont attendus de l'Association des communes genevoises. Avec une pointe de lyrisme, il lance : « Mesdames et Messieurs, je crois à la culture et je suis sûr que vous y croyez aussi, je vous invite donc à voter ce cautionnement ! »

L'auteur de l'amendement, Yves Magnin (PDC-PBD-VL), se défend de vouloir « faire capoter le projet » mais relève que ce prêt de CHF 10 millions constitue « un élément nouveau ». Il estime que « le taux de 0,65 % n'est pas miraculeux » et que ce n'est « qu'une question de négociation », citant le cas de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) « qui obtient des taux comparables avec une caution simple ». Pierre Ronget donne le mot de la fin en soulignant que « la différence entre la caution solidaire accordée à Loèche-les-Bains et celle accordée à la Fodac tient à la proximité ». Le Conseil municipal aura accès, en tout temps, aux comptes de la fondation. Xavier Chillier, des Verts (V), réclame un vote nominal. Chacun vote tour à tour et l'amendement du PDC-PBD-VL est refusé par 28 « non », 3 « oui » et 1 abstention. Le Conseil municipal accepte finalement de cautionner solidairement la Fodac, à l'unanimité.

Judith Monfrini/Commu'Comm

INTÉGRER LES REQUÉRANTS MINEURS NON ACCOMPAGNÉS À AÏRE

A l'unanimité, les Conseillers municipaux ont adopté une résolution interpartis, qui exige des institutions cantonales que « le projet de logement et d'encadrement des mineurs non accompagnés à Aire pose de bonnes bases pour une intégration réussie de ces jeunes ». Se basant sur le contre-exemple du centre d'hébergement de l'Etoile, la résolution souhaite que la structure n'accueille que « 40 jeunes, voire au grand maximum 60 » et non les 80 prévus par le Canton. Elle réclame que le projet architectural permette un

encadrement adapté, par petites unités, soit une gestion par « groupes de vie ».

L'encadrement doit être suffisant, soit un éducateur pour quatre jeunes. Le texte demande également que la gestion du foyer soit confiée à une institution spécialisée comme, par exemple, la Fondation pour la jeunesse et, enfin, que les associations locales soient impliquées « dans le développement et la mise en œuvre du volet intégration du projet ».

LE MUNICIPAL EN BREF

- Il a adopté un crédit de CHF 80 000.– destiné au remplacement des portes à guillotine séparant la salle de gymnastique de la buvette à l'école d'Aire.
- Les Conseillers municipaux ont accepté d'ouvrir un crédit de CHF 1 000 000.– destiné aux travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux relatif aux plans localisés de quartier n^{os} 29'461 et 29'681.
- Ils ont accepté une pétition relative aux problèmes de circulation au chemin Philibert-de-Sauvage et sur la contre-route de la route de Meyrin.
- Les élus ont approuvé l'ouverture d'un crédit de CHF 2 945 000.– afin de réaliser les travaux de construction d'une passerelle au-dessus du Rhône entre Vernier et Onex ainsi qu'un crédit de CHF 500 000.– pour le réaménagement routier au chemin des Sellières.
- Le Conseil municipal a accepté une motion socialiste appelée « Nuit des bibliothèques » qui vise à organiser un événement particulier à titre d'essai dans une bibliothèque de Vernier.
- Il a aussi accepté une motion du Groupe MCG intitulée « Nouvelle voie énergétique 2.0 » qui vise à essayer de nouveaux types de constructions routières permettant de recueillir l'énergie photovoltaïque. Il s'agit de s'inspirer du futur projet de couverture photovoltaïque des SIG sur une semi-autoroute dans la région du PAV.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

Mardi 27 juin 2017 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet :

www.vernier.ch/cm

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

Samedis 3 juin et 1^{er} juillet 2017 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole.

Communications, séances du 21 mars au 4 avril 2017

Aménagement du territoire

Constitution de servitudes : le Conseil administratif (CA) procède à la signature de l'acte de constitution, sur la parcelle 927, d'une servitude d'empiètement d'ancrages de la paroi moulée entre les Transports publics genevois (TPG) et la Ville de Vernier.

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le canton

APA 46'948 : DP Cantonal – Rénovation du passage sous-voie pour piétons – Avenue de l'Ain.

M 7'273 : Atra Automobiles Genève SA, Rosetabor III SA, Rosetabor IV SA, Rosetabor V SA, PG Promotors SA – Démolition d'un ensemble de bâtiments et de leurs aménagements extérieurs – Chemin de l'Etang 52, 53, 54, 55, 57, 61, 65, 67.

DD 109'471 : Etat de Genève – Modification d'une installation de télécommunication mobile existante/POBU – Carrefour du Pont-Butin.

DD 109'317 : Paroisse de Vernier Saints-Philippe-et-Jacques – Modification d'une installation de télécommunication mobile existante/VERV – Chemin De-Sales 19.

DD 109'898 : M. Odin Palma – Construction de deux villas contiguës (HPE 44 %) – Chemin des Vidollets.

DD 109'804 : Etat de Genève – Modification d'une installation de télécommunication mobile existante/GEAI – Chemin de la Verseuse 17.

Demandes d'autorisations

Préavis communal

DD 110'026 : Concorde Investissements SA – Construction d'un immeuble de logements, de surfaces d'activités et d'un parking mutualisé – abattage d'arbres – Rue Jean-Simonet 7-9. **Préavis favorable** sous conditions, souhait et remarque listés sur www.vernier.ch/commca

DD 108'011/2 : Commune de Vernier, Concorde Investissements SA – (Transformation d'un parking souterrain) – construction d'une rampe provisoire – Avenue Henri-Golay 22-28. **Préavis favorable** avec les deux conditions disponibles sur www.vernier.ch/commca.

DD 110'111 : M^{me} Christiane Nea, M^{me} Danièle Walchli Faggioni, M^{me} Esther Walchli, MM. Gérard et Jean-Luc Walchli, M^{me} Nathalie Waridel – Construction de cinq villas contiguës (43,23% HPE) avec parking couvert – Installation de pompes à chaleur – Pose de capteurs solaires thermiques en toiture – Abattage d'arbres – Chemin du Devancet 9, 9A, 9B, 9C, 9D. **Préavis favorable**, remarque disponible sur www.vernier.ch/commca

DD 110'092 : Commune de Vernier, Fondations des maisons communales de Vernier – Construction d'un immeuble de logements avec parking souterrain – Création d'un écopoint – Abattage d'arbres – Chemin du Croissant 1, 3, 5, 7. **Préavis favorable** sous les conditions et remarques listées sur www.vernier.ch/commca

DD 110'072 : Association genevoise du coin de terre – Construction de cinq villas contiguës – Couvert à voitures – Abattage d'arbres – Route de l'Usine-à-Gaz 9, 11. **Instruction à poursuivre : projet à modifier :** du côté route de l'Usine-à-Gaz, l'alignement du nouveau mur laisserait sous-entendre qu'une cession gratuite de 1 mètre au domaine public communal en vue d'une future requalification de cette route a été prise en compte. Cependant, le maintien du mur existant sur la partie nord-ouest de la parcelle contredit cette supposition. Il est donc demandé de reculer également ce mur de 1 mètre afin qu'une cession au domaine public communal puisse se faire sur toute la longueur du trottoir.

DD 103'872/3 : Association genevoise du coin de terre – (Construction de deux groupes de deux villas mitoyennes (39 %) – Panneaux solaires en toiture – Places de parc extérieures) – Modifications des ouvertures – Création de jours en toiture – Aménagement des combles – Route du Bois-des-Frères 11. **Préavis favorable** sous condition d'une cession gratuite au DP communal d'une bande de 2 mètres de large côté route du Bois-des-Frères. Cette demande est conforme à la DA 537 A – 10.12 votée par le Conseil municipal le 14 décembre 2010. Cette cession est destinée à terme à permettre la requalification de cette route en faveur de la mobilité douce.

ActuVernier: entre liberté d'expression et respect d'une éthique éditoriale

Le journal d'information communal *ActuVernier* est un support d'information institutionnel destiné à informer les habitants sur la vie de la commune et les prestations délivrées par l'administration. Il est réalisé par le service de la culture et de la communication qui travaille de manière collégiale avec le tissu associatif local ainsi que les différents services communaux.

Le droit à l'information, de même qu'à la libre expression et à la critique, est une des libertés fondamentales de tout être humain. Du droit du public à connaître les faits et les opinions découle l'ensemble des devoirs et des droits des rédacteurs. Si la liberté d'expression doit s'appliquer à toutes et à tous, cela est valable tant que les auteurs n'en outrepassent pas les limites admissibles et cela quels que soient les désaccords que suscitent les propos.

Les membres du comité de rédaction se fondent donc sur les règles essentielles énoncées ci-dessus et également sur le règlement du journal d'information communal dont le but est de fixer les modalités éditoriales et organisationnelles pour la parution du journal. Ci-contre vous trouverez l'article 5 relatif aux contenus.

Ce règlement est disponible en tout temps sur le site www.vernier.ch au même titre que le planning éditorial. Le contenu du journal est placé sous la surveillance d'un comité de rédaction composé de plusieurs employés communaux et d'un membre du Conseil administratif. Le comité de rédaction a la responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne tenue du journal et au respect des délais de parution annoncés. Les textes publiés sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent nullement la Ville de Vernier et le comité de rédaction.



Article 5: Contenu des articles

1. Les contenus ne doivent être ni polémiques, ni dénigrants ou diffamatoires, ni s'en prendre à quelqu'un de manière directe ou allusive, mettant en cause son intégrité en portant atteinte de quelque manière que ce soit à son honneur, à sa vie privée ou à son image.
2. Il n'est pas accepté de textes contraires à la morale ou aux bonnes mœurs.
3. Le journal refuse tout prosélytisme religieux.
4. Les textes doivent traiter de sujets en accord avec les buts de l'association concernée. Les articles proposés par les associations ne doivent pas traiter de problèmes privés.
5. Les textes publiés sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent nullement la Ville de Vernier et le comité de rédaction. Au besoin, mention de cette décharge peut être faite dans le journal.

Le comité de rédaction de votre *ActuVernier* tient à faire une mise au point quant aux propos tenus dans une page parti de cette édition (p. 11) et dont le contenu a été publié par volonté de transparence.

Dans les faits, le comité de rédaction n'a pas publié le contenu du Mouvement Citoyens Genevois dans l'édition du mois de mars, ce dernier étant arrivé une semaine après le délai, il n'a pu être assumé dans le cycle de production imposé par le journal

communal. Par ailleurs, aucun contenu n'a été adressé au comité pour publication dans l'édition d'avril. Aucun contenu n'a donc été censuré.

Le comité profite de cette occasion pour rappeler l'objectif fondamental du journal qui est l'information à la population et remercie l'ensemble des associations et partis qui tout au long de l'année participent à enrichir le journal.



**UNE
IDÉE D'AVANCE!**

Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 Vernier

Le MCG Vernier est à votre écoute : tél. 078 600 33 59

mcg-vernier@bluewin.ch

<http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch>

<https://www.facebook.com/MCGVernier>

Avis aux habitants de notre commune!

CENSURÉ

Vous ne voyez plus nos articles dans l'*ActuVernier*? Vous vous demandez pourquoi? Ne cherchez plus, nous avons osé l'impensable: remettre en cause l'efficacité de la politique menée par le Conseil administratif. Crime de lèse-majesté.

Dans les faits, c'est le Conseil administratif *in corpore* qui, sous le fallacieux titre de comité de lecture, valide ou non la parution de tel ou tel autre article.

Alors que nous remplissons parfaitement notre rôle d'élu-e-s en contrôlant l'activité du Conseil administratif, les élu-e-s du Conseil municipal, autorité délibérative ayant, notamment, le devoir de contrôle de l'action de notre CA.

Nous sommes censurés.

A Vernier, il est désormais devenu impensable, inimaginable, de critiquer l'action de nos Conseillers administratifs. D'ailleurs, nous émettons des doutes quant à la parution de celui-ci. Auquel cas, nous utiliserons, comme la dernière fois, la voie du tous-ménages pour vous informer.

Cet état de fait pose un véritable problème de transparence et de mélange des genres inacceptables dans une démocratie. Faisant de l'*ActuVernier* un outil de propagande favorable en tout temps à nos Conseillers administratifs. *VernierPravda* siérait mieux à ce journal censé être un outil d'information et d'expression à l'attention de nos habitantes et de nos habitants.

Evidemment, dans notre dernier article, après les événements survenus au Lignon, nous avons osé remettre en cause l'utilité de la mesure phare de notre Conseiller administratif en charge de la sécurité, M. Apothéloz: les Correspondants de Nuit.

Nous basant sur le retour de nombreux habitants qui se plaignent de l'inefficacité totale de ce personnel sans aucune prérogative en lien avec la sécurité, chaque fois que nous soulevons la problématique, nous sommes bottés en touche.

Alors nous avons décidé de publier une photo d'un collaborateur dit: Correspondant de Nuit.

Vous rêvez d'un job très bien payé, un job où vous pourriez être payé à être étendu sur un « transat », payé à regarder des matchs de foot ?

N'hésitez plus, une carrière dans le « corps » des Correspondants de Nuit de la commune de Vernier vous attend! Plus d'informations veuillez vous adresser à la Mairie!





Le vert à la conquête de Châtelaine

On le connaissait bien, il était bleu, c'était le garage à motos de Châtelaine. Depuis quelques semaines il a disparu. A la place, on y trouvera bientôt des espaces verts pour les habitants: jardins urbains, place de jeux, tables et bancs pour se délasser, pique-niquer avec des amis ou en famille.

Le cœur de Châtelaine se transforme, ouvre des espaces aux habitants, le béton recule, des places de parking seront bientôt remplacées par les salades et du basilic! L'autre bâtiment, celui d'à côté, deviendra le lieu d'accueil des « food trucks » du quartier, restauration variée garantie tous les jours.

Un tel projet constitue une étape importante de la transformation de ce quartier, le béton, la dureté des aména-

gements d'antan laisse le pas à la vie, aux loisirs, au plaisir des rencontres.

Les Verts de Vernier y sont pour quelque chose! A force de ténacité, de questions posées au Conseil municipal ou en commission, nous avons rappelé au Conseil administratif l'impératif de réaménager ce secteur en y créant des espaces propices aux habitants et aux rencontres. En octobre 2016 le projet était enfin voté, malgré le refus des groupes MCG et PDC. On le voit se réaliser sous nos yeux actuellement et il sera à disposition de toutes et de tous dès le mois de juin. C'est cela aussi la politique, celle des Verts, être persévérant, rappeler régulièrement à l'exécutif la mise en œuvre des priorités, combattre les tenants du béton et, *in fine*, offrir de nouveaux espaces verts à la population.



Dessin de bombes à graines réalisé par Anne Compagnon.

Des fleurs et de la bonne humeur

Les Verts de Vernier vous invitent à un atelier de fabrication et de lancer de bombes à graines (petite boule composée d'un mélange de terreau, d'argile et de graines. Elles peuvent être lancées dans des endroits mornes et leur redonner vie!)

Dimanche 11 juin à 11h

Parc du Jardin Robinson de Châtelaine-Balexert
Avenue de Crozet 39
1219 Châtelaine

Venez nombreux avec de la bonne humeur et un pique-nique.

Activité gratuite pour tout âge! Matériel et boissons offerts.

En cas de pluie, l'atelier sera déplacé à l'école de Balexert (av. du Pailly 15).
Fin vers 14h.



PLR

Les Libéraux-Radicaux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

LES COMPTES COMMUNAUX 2016

Le deuxième exercice comptable de la législature (2015-2020) se termine avec un résultat positif, qui provient essentiellement d'une baisse des charges.

Le PLR-Vernier tient à mettre en évidence la volonté du Conseil administratif de diminuer les charges de fonctionnement de la Commune tout en préservant la qualité des prestations fournies. La gestion rigoureuse des dépenses publiques est vivement saluée et encouragée.

Quelques chiffres relatifs à la dette et à la péréquation

La dette communale a diminué d'environ 16 % entre 2011 et 2016. Elle avoisinait les CHF 132 millions en 2011 pour s'établir à CHF 110 millions en 2016.

En 2016, les dépenses d'investissements se sont élevées à CHF 24,7 millions. Ces dépenses ont permis à la Commune de fournir des prestations garantissant, voire améliorant les services offerts à ses communiens.

En raison de la bonne gestion des deniers de la Commune de Vernier et pour la troisième fois de son histoire, le montant octroyé par la péréquation intercommunale a diminué. L'Association des communes genevoises, considérant la Ville de Vernier comme « moins pauvre », a accordé un montant de CHF 4,5 millions pour l'année 2016. A titre comparatif, ce montant était de CHF 9,1 millions en 2010, soit une diminution d'environ 50 %.

Et demain ?

Les résultats positifs représentent le fruit de la volonté du Conseil administratif et de celle de l'ensemble du personnel de la Commune de Vernier, par la maîtrise des coûts sans pour autant péjorer la qualité de leur travail.

Pour maîtriser les finances communales il s'agira de faire face à des défis de plusieurs ordres ces prochaines années. Les projets de lois déposés sur le bureau du Grand Conseil (la taxation des contribuables sur le lieu de travail, la suppression de la taxe professionnelle communale et la fiscalité 2018 voulue par le Canton à la suite de la votation sur la RIE III) ainsi que le transfert des charges sur les communes par l'Etat de Genève en sont les exemples les plus flagrants.

Les réductions des recettes fiscales pour l'ensemble des communes du Canton de Genève dans les années à venir devront être prises en compte lorsque chaque commune définira ses priorités, dans le but essentiel de pouvoir continuer à proposer des services appropriés à ses habitants.

En conclusion, le PLR-Vernier incite le Conseil administratif à continuer sa gestion rigoureuse des finances de la Ville de Vernier, par une anticipation réaliste des charges et des recettes fiscales à percevoir, tout en fournissant des prestations de qualité dans la durée.

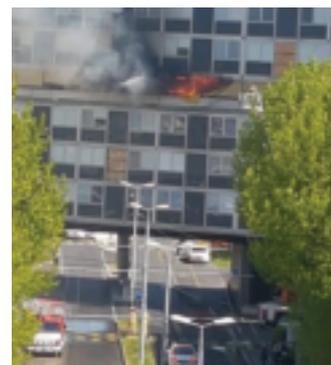


vert'libéraux

ALLIANCE DU CENTRE

Le Lignon coupé du monde! Vite une décision, il y a le feu!

Le bas du Lignon rendu inaccessible par un incendie le 18 avril. Ce n'était pas le moment d'un autre incident ou d'un malaise, la circulation était totalement bloquée! Et dire que le PDC a déposé au millénaire passé, en 2004 et encore en 2016, le même projet afin de lutter contre ce scénario en permettant aux services d'urgence d'utiliser la passerelle d'Aire en cas de sinistre. Est-ce qu'enfin le Conseil administratif traitera avec sérieux notre projet?!



Centre pour mineurs non accompagnés

Le Grand Conseil vient d'enterrer la pétition de l'association des intérêts d'Aire-Le-Lignon. Le PLR et la gauche s'y sont opposés, un monde! La députation du PDC l'a soutenue.

Et dire que cette pétition proposait un redimensionnement du projet, conformément aux conclusions de la Conférence des directeurs cantonaux de l'action sociale, ainsi que du secrétariat d'Etat aux migrations de la Confédération. Difficile pourtant de faire mieux en matière sociale et d'intégration.

Mauro Poggia peut donc faire ce qu'il entend. Ce n'est pas la pertinence de la résolution votée à l'unanimité par notre CM qui l'en empêchera. Ses propos en disent long sur l'incapacité de notre Conseil administratif à négocier habilement. C'en est même à se demander s'il ne veut tout simplement pas saborder ces négociations, lui qui était d'accord initialement avec ce projet avant de s'y opposer sous la pression d'une pétition et du CM.

Le Lignon n'est pas le Bronx!

Dénoncer une augmentation des incivilités et réunir un Conseil municipal extraordinaire pour voter sur une lettre à écrire aux parents des enfants du Lignon afin de leur rappeler leur responsabilité, voilà schématiquement ce que demandait le MCG.

La cité du Lignon n'a rien à voir avec les cités françaises et leurs zones de non-droit, il n'y a pas plus de criminalité ou de violence urbaine qu'ailleurs dans le canton. Nous ne sombrons toutefois pas dans l'angélisme, tout n'est pas parfait. La police poursuit les actes répréhensibles et/ou dangereux pour la population. Nous avons régulièrement dénoncé les déprédations commises sur les biens publics. Nos APM, Correspondants de Nuit et travailleurs sociaux

doivent s'occuper du reste, en particulier des incivilités comme le bruit, les déchets, etc. Les dispositifs culturels, associatifs et sportifs sont autant de réponses pour permettre aussi le mieux-vivre ensemble à Vernier.

Faut-il resserrer le filet que représentent police, APM et intervenants sociaux? Faut-il adopter d'autres concepts, voire une communication originale, comme à Bordeaux? Faut-il conjuguer ces actions et être créatifs? Sans nul doute, en tout cas aux yeux du PDC. C'est bien proposer, remettre en cause et discuter en particulier le travail du Conseil administratif qui définit les tâches des intervenants communaux. Il s'agit d'un débat politique qui, au-delà des gesticulations médiatiques, ne se résume pas à une simple lettre.

Yves MAGNIN, conseiller municipal PDC
Christophe DULEX, conseiller municipal PDC
Josette MONNIER, conseillère municipale PDC



Coachons nos apprentis et aidons nos formateurs!

Nul ne doute aujourd'hui de la nécessité de promouvoir l'apprentissage auprès de nos jeunes. En ceci, la Ville de Vernier, grâce à l'action de la Délégation à l'emploi du service de la cohésion sociale, est très active. Nous en voulons pour preuve l'augmentation du nombre d'apprentis verniolans, qui est passé de 71 à 125 en l'espace d'à peine trois ans! De même que le nombre d'entreprises formatrices est passé de 33 à 50 durant la même période.

Les efforts menés par Vernier dans ce domaine sont exemplaires : découverte des métiers par le biais de stages, partenariats avec les entreprises locales, recrutements directs organisés en collaboration avec le canton (OFPC) sont autant de mesures concrètes qui portent leurs fruits!

Cependant, les chiffres montrent que le nombre d'apprentis qui arrêtent leur formation en cours d'étude demeure toujours préoccupant (environ un quart d'entre eux). Il y a là quelque chose à faire. C'est la raison pour laquelle le Parti socialiste de Vernier a récemment déposé une motion au Conseil municipal intitulée *Coachons nos apprentis et aidons nos formateurs*.

Continuer nos efforts!

Si l'action communale en faveur de la promotion de l'apprentissage est efficace, nous pouvons encore aller plus loin en travaillant autour du suivi et de l'encadrement. Et cela concerne non seulement les apprentis, mais également les entreprises, qui se retrouvent souvent démunies face aux contraintes et aux nombreux impératifs auxquels elles doivent faire face lorsqu'elles prennent des jeunes en formation. Les contraintes légales et les procédures à respecter sont en effet nombreuses et on sait qu'être une entreprise formatrice nécessite un gros investissement en temps et en énergie.

Au niveau des motifs de résiliation les plus courants viennent en premier les manquements de la personne en formation, mais également les problèmes d'orientation, de soucis au sein de la sphère privée ou de santé.

Nous savons qu'à cet âge, il est primordial d'avoir un cadre familial, professionnel voire personnel aidant afin de soutenir le jeune en formation et prévenir sa démotivation. Si nous voulons augmenter les chances de succès de ces jeunes, et faciliter leur intégration dans la vie professionnelle, nous devons mettre en place une aide en faveur des personnes clefs, dans le processus d'apprentissage du jeune, soit le formateur.

Ainsi, ce dernier pourrait par exemple bénéficier d'un soutien à la demande sous la forme de bons pour mettre en place des coachings particuliers en faveur du jeune apprenant ou pour se former lui-même.

La proposition formulée dans notre motion viserait toute entreprise de Vernier qui ont des apprentis en difficulté : par exemple, l'aide consisterait à fournir des bons, sur demande, renouvelables si nécessaire, pour des heures de coaching pour l'apprenti ou pour le formateur.

Ainsi, dans le cadre de notre motion, nous demandons au Conseil administratif de :

- **Etudier la mise en place de bons pour des heures de coaching en faveur du formateur ou des jeunes apprentis sous contrat d'apprentissage au sein des entreprises de Vernier, afin de prévenir les ruptures contractuelles prématurées ;**
- **Inscrire les montants nécessaires à la mise en œuvre de cette mesure dans le budget 2018.**

Toutes les dernières actualités, notre programme 2015-2020, notre agenda et pour adhérer :

www.psvernier.ch et 

Parti socialiste de Vernier

p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier – Email : staub.martin@gmail.com

Pose de la première pierre : école Jean-Simonet, c'est parti !

Jeudi 20 avril 2017, Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire de la Ville de Vernier, et URBAN Project SA, maîtres d'ouvrage, ont posé la première pierre de l'école Jean-Simonet sur le site de la Concorde à Châtelaine. Cette étape symbolique lance officiellement le chantier qui a débuté en septembre 2016.



Pose de la première pierre de l'école Jean-Simonet sur le site de la Concorde à Châtelaine.

Issu du plan directeur de quartier (PDQ) Concorde dans le secteur de Châtelaine, le groupe scolaire Jean-Simonet est le premier ouvrage du secteur L à sortir de terre. Ce nouveau bâtiment permettra d'accueillir un groupe scolaire de 16 classes sur une surface brute de 6095 m², avec pour objectif une ouverture pour la rentrée scolaire 2018.

Pour Yvan Rochat, cette première pierre représente un signal fort dans la réalisation du projet urbain. « En effet, cet aménagement répond aux besoins en locaux scolaires, parascolaires et associatifs tout en créant les liens capables d'apporter aux habitants une amélioration significative de la qualité de vie dans leur quartier. »

Contexte | Le secteur L est inscrit dans le plan directeur de quartier Concorde (PDQ 29'816) élaboré en 2011 et prévoit le

développement du territoire délimité par les avenues d'Aire, de Châtelaine et de l'Ain. L'avenue de l'Ain est une route d'importance cantonale à grand trafic et crée une barrière entre le quartier de la Concorde et la Ville de Vernier.

Du point de vue d'une utilisation rationnelle du sol, ce secteur apparaît globalement sous-exploité. Il s'agit donc de densifier les secteurs sis en zone villas et en zone de développement 3, de renouveler le parc immobilier et de réaliser de nouveaux équipements publics (halte RER, écoles, centre culturel, maison de quartier, etc.) tout en améliorant l'aménagement paysager, ainsi que la mobilité.

Pour le Magistrat en charge de l'aménagement urbain : « La réunification des deux parties de Vernier est importante. La passerelle permettra cet urbanisme de couture,

et, à travers le développement des futures activités, un début de centralité émergera.»

Programme | Le projet prévoit pour l'ensemble des parcelles du secteur L :

- Un groupe scolaire de 16 classes ;
- La démolition-reconstruction de logements ;
- Un parking mutualisé qui permettrait, selon l'étude, de gagner environ 20% de places de parking ;
- Des espaces extérieurs ;
- Une passerelle qui permettra une liaison, une perméabilité des quartiers entre les secteurs Concorde et Libellules.

La Ville de Vernier est en charge du groupe scolaire et des espaces publics (préaux). URBAN Project SA est le maître d'ouvrage pour les logements, les surfaces d'activités et le parking. Le programme prévoit 180 logements, sur une surface brute de 17 655 m² au maximum, répondant aux normes de la 3^e zone de développement, sur l'ensemble du secteur du concours, ainsi que 6000 m² de locaux commerciaux et un parking d'environ 450 places.

Le bâtiment scolaire: un concept énergétique et durable | La réalisation du groupe scolaire prévoit une salle de gymnastique en sous-sol, des locaux parascolaires, un réfectoire et une cuisine professionnelle. Les aménagements

extérieurs sont constitués de préaux répartis en deux zones distinctes pour permettre de diversifier les activités selon l'âge des élèves et des habitants en dehors des heures d'ouverture de l'école. Les plantages situés le long de l'avenue de l'Ain, à l'emplacement de l'immeuble de logements, seront remplacés par des potagers urbains.

Le projet est l'œuvre du bureau Ferrari Architectes lauréat du concours d'architecture avec son projet Marakei qui a séduit par son concept global, son implantation et sa volumétrie. Le concours Concorde Secteur L est le fruit d'une concertation collaborative entre la Ville de Vernier, les associations de quartier, le Canton de Genève, plusieurs fondations de droit public à l'intérieur du PDQ secteur Concorde ainsi qu'URBAN Project SA. La qualité énergétique du bâtiment répond au standard de haute performance énergétique. Projet de référence du programme Géothermie 2020, l'école Jean-Simonet abritera la centrale d'échange du chauffage à distance CAD SIG qui alimentera également les nouvelles constructions du secteur L et M.

INFO

Services techniques
techniques@vernier.ch
 Tél. 022 306 07 50

TRAVAUX SIG

Où ? | Route de Montfleury, carrefour avenue Louis-Pictet et Via Monnet.

Quand ? | Jusqu'à fin juin 2017.

Pourquoi ? | Afin d'effectuer des travaux de fouilles pour l'amélioration des réseaux de distribution d'électricité, d'eau potable et de fibre optique.

Mobilité ? | Les accès piétons des riverains sont maintenus en permanence pendant le chantier, une signalisation est mise en place selon les directives de la Direction générale des transports.

Info | serviceclients@sig-ge.ch

ANNONCE GRATUITE

A louer

Places de parc pour camping-cars ou caravanes uniquement
 Parc sécurisé : CHF 67.– par mois.

Informations complémentaires ou inscriptions :
 Services techniques de la Ville de Vernier
 Tél. 022 306 07 50.

CinéCivic, c'est parti pour une 5^e saison!

La chancellerie d'Etat du canton de Genève lançait il y a cinq ans le concours *CinéCivic* afin de doper la participation des jeunes lors des scrutins genevois. Deux nouveautés cette année: le rabaissement de l'âge de participation à 10 ans et l'instauration d'un «Prix du public» qui sera décerné par les internautes.

CinéCivic est un concours d'idées dont le but est de récompenser des créations citoyennes, film ou affiche, réalisées par des jeunes de 10 à 25 ans dont le message incite à utiliser ses droits civiques et à participer aux votations et élections. Les décisions qui se prennent aujourd'hui dans les urnes déploient leurs effets sur plusieurs années. C'est la raison pour laquelle la tranche d'âge des 10 à 18 ans, bien que n'ayant pas encore le droit de vote, est également sollicitée pour ce concours: une implication précoce trace la voie d'un engagement futur. Il n'est jamais trop tôt pour se sentir concerné et se savoir écouté!

Les concurrents sont répartis entre différentes catégories en fonction de leur âge: catégories des «10 à 16 ans» et «17 à 25 ans» notamment, dans le cadre desquelles deux prix de CHF 2000.– seront attribués. En outre, pour les films, un prix unique de CHF 3000.– (Prix Média & Cinéma) sera décerné à la meilleure réalisation toutes catégories

d'âge confondues. S'agissant des affiches, ce sont deux premiers prix de CHF 1000.– par catégorie d'âge. Un 5^e prix collectif, le «Prix Ecole», viendra récompenser le film d'une classe d'élèves et leur enseignant. Enfin, un «Prix spécial du public» vient compléter les six prix existants; il sera décerné par les internautes via la plateforme Facebook.

Le délai de dépôt des films et affiches est fixé au 31 décembre 2017. Les films et les affiches seront mis en ligne sur le site Internet, et sur les pages Facebook et Instagram du concours dès le mois de janvier 2018. Les résultats seront dévoilés lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu au mois de mars 2018 à l'Alhambra à Genève.

INFO

Concours CinéCivic 2017

www.cinecivic.ch

Délai de participation: **31 déc. 2017**

Formulaire de participation en ligne:
cinecivic.hesge.ch/cinecivic

RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu:

ENCOMBRANTS ET FERRAILLE:
mardis 6 et 20 juin, 4 et 18 juillet 2017

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au: centre d'entretien de la Ville de Vernier,
Via Monnet 3 – 1214 Vernier – Tél. 022 306 07 00.

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET	lundi et jeudi*
PAPIER	lundi, mercredi*, vendredi
VERRE	jeudi
COMPOST	mardi et jeudi
*zones villas non desservies	

Cours de français-intégration 2017-2018

Nous ouvrons les listes d'inscriptions pour les trois cours de français-intégration qui débiteront en septembre 2017.

Le service de la cohésion sociale propose trois niveaux de cours : «débutant», «intermédiaire» et «français-conversation». Ce dernier est axé sur le dialogue et nécessite un niveau de français de base. Les personnes non francophones vivant à Vernier pourront ainsi améliorer leurs acquis en langue française en exerçant la prononciation.

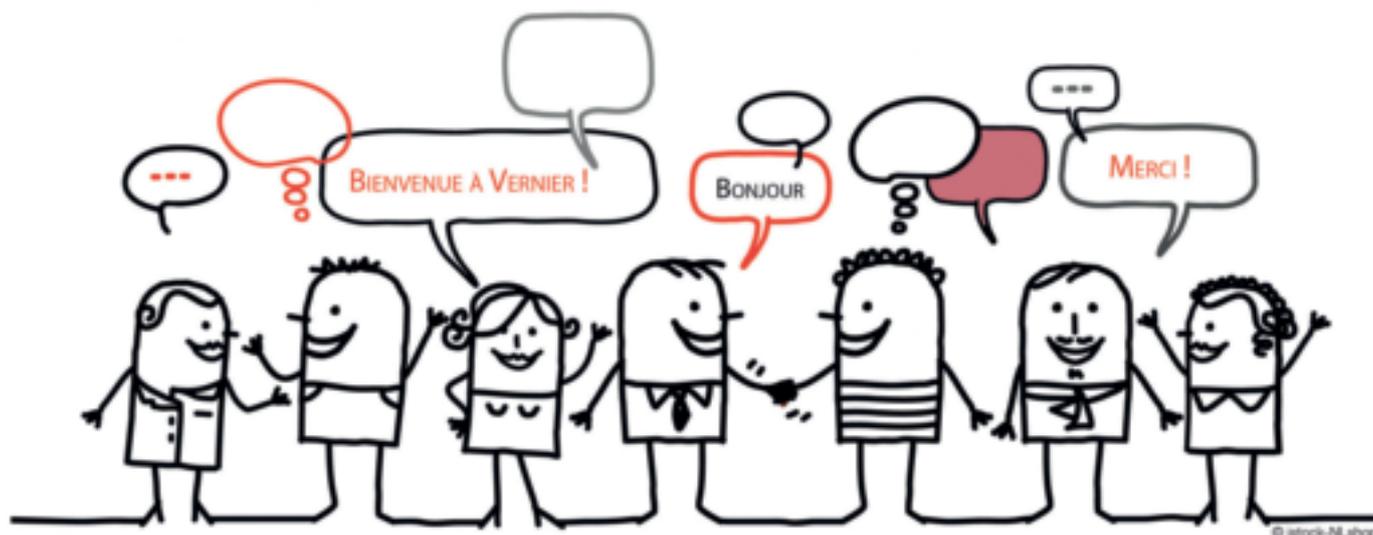
Les cours «débutant» et «intermédiaire» auront lieu les lundis et les mardis au Centre de Quartier de Balexert et le cours «français-conversation» aura lieu les jeudis à la route de Vernier 186b.

Le prix est de CHF 100.- pour l'année scolaire.

Les sessions de test pour accéder au cours de français auront lieu

**lundi 26 juin et jeudi 22 août
2017 à 18h et 19h**

au service de la cohésion sociale, chemin de l'Etang 4, à Châtelaine. Si vous êtes intéressé, il est obligatoire de vous inscrire en contactant le service de la cohésion sociale au tél. 022 306 06 70.



TPG : ACTION DE SOUTIEN À L'ACHAT D'ABONNEMENT ANNUEL UNIRESO JUNIORS ET SENIORS

970 bons pour les juniors sont encore disponibles. Venez rapidement profiter de cette action qui prendra fin le 20 juillet prochain ! L'action seniors est quand à elle terminée.

Les bons de rabais de CHF 150.- pour les juniors (de 6 à 24 ans) sont à retirer à la réception de la Mairie, rue du Village 9, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Avant de venir retirer votre bon veuillez consulter la page www.vernier.ch/actiontpg qui vous tiendra informés de

l'écoulement des bons ainsi que de leurs modalités de distribution.

Info

Urbanisme et développement durable
Tél. 022 306 07 40 – mobilite@vernier.ch

Rencontre classique: Richard Galliano et Henri Demarquette – *Contrastes*

L'accordéon et le violoncelle, que l'histoire de la musique n'a que très rarement réuni, seront au rendez-vous samedi 10 juin pour une *Rencontre Classique* aux «Contrastes» étonnants. A découvrir absolument!

Richard Galliano et Henri Demarquette s'apprêtent à donner un concert unique à la Salle du Lignon pour la dernière *Rencontre Classique* de la saison.

Deux musiciens à la culture musicale différente que normalement rien n'aurait dû réunir: d'un côté, le génial jazzman accordéoniste; de l'autre, le violoncelliste concertiste au jeu tout en finesse et dextérité. Deux artistes qui possèdent toutefois une vision commune, celle d'une musique ouverte aux sonorités voyageuses!

Le mariage du violoncelle et de l'accordéon est magique avec deux instruments qui peuvent tout exprimer. La voix du violoncelle retrouvant l'écho de l'orgue dans les œuvres de Bach ou Fauré, la «French Touch» de musette nostalgique chez Satie ou Galliano, la tradition des musiques nomades de Bartók à Piazzolla en passant par les chants juifs. Un panorama musical où se croiseront fugue, tango, jazz et musiques contemporaines; un panorama qui échappe



Richard Galliano: © Jean-Baptiste Millot
Henri Demarquette: © J.P. Rabaud

à toute classification et qui traduit le désir des interprètes de dépasser les clivages.

Ce duo bien connu partage les scènes de toute l'Europe depuis de nombreuses années et vous propose un programme original créé en 2014 au Théâtre du Châtelet à Paris.

INFO

Contrastes (musique classique)
Richard Galliano et Henri Demarquette

Samedi 10 juin à 20h
Durée: 1h30 avec entracte

Salle du Lignon
Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon
Bus 7, 9, 23 et 51 – Arrêt Cité Lignon

Buvette une heure avant le spectacle. Accès à la salle dix minutes avant le début de la représentation.



Tarifs PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes «5 spectacles» habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexpert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements et commande des cartes «5 spectacles»: service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Théâtre en plein air à Vernier

Le théâtre de Carouge – Atelier de Genève pose ses valises à Vernier dans le cadre du théâtre en plein air. Ne manquez pas cette comédie tous-publics samedi 17 et dimanche 18 juin à 16h et 19h!



Imaginez un théâtre, transporté par un camion et une remorque, qui s'établit en un lieu le temps de quelques représentations puis repart. C'est le concept élaboré par le Théâtre de Carouge-Atelier de Genève, qui posera ses « valises » à Vernier-Village les 17 et 18 juin. Au programme, deux pièces

en un acte jouées par des comédiens du cru, dont Brigitte Rosset. Un événement drôle à ne pas louper.

Feu la mère de Madame, de Georges Feydeau

Lucien, rentré tard du bal des Quat'z'Arts, réveille sa femme Yvonne, qui commence à lui faire une scène. La tempête passée, un valet de chambre sonne à la porte, au moment où les deux époux se couchent. Le messenger est porteur d'une bien terrible nouvelle : la mère de Madame est morte.

Les Boulingrin, de Georges Courteline

Monsieur Des Rillettes, un pique-assiette, est invité par les Boulingrin à prendre le thé. Il pense pouvoir passer d'agréables moments chez eux bien au chaud pendant une bonne partie de l'hiver. Mais les Boulingrin sont un couple qui ne peut plus se supporter et ils prennent à témoin leur invité qui reçoit de nombreux coups et de nombreuses insultes.

INFO

Théâtre en plein air

Théâtre de Carouge – Atelier de Genève
Avec Mauro Bellucci, Simon Labarrière,
Sabrina Martin, Brigitte Rosset

Deux pièces en un acte : *Feu la mère de Madame*
et *Les Boulingrin*

Tous-publics – dès 10 ans

Samedi 17 juin 2017 à 16h et 19h
Dimanche 18 juin 2017 à 16h et 19h

Durée du spectacle : 1h10, avec entracte
de cinq minutes entre les deux pièces

Parking Ecole des Ranches

Rue du Village 6, 1214 Vernier

Bus 6, 19, 28 et 57 – Arrêt Vernier-Ecole

Ouverture des portes une heure avant le spectacle.

Buvette et petite restauration de 19h à 21h.

Accès au gradin dix minutes avant le début de la représentation.



Tarifs PT 20.– TR 15.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 12.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne)
TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets : www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles » : service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

A la découverte des bibliothèques de Vernier : poussez la porte !

Découvrez les bibliothèques municipales comme vous ne les avez jamais lues ! Un article réalisé pour le 15^e numéro de la *Revue Ecrite par les Etudiant-e-s en Lettres (R.E.E.L.)* de l'Université de Genève.

Le 15^e numéro de la *R.E.E.L.* proposait un dossier central intitulé «Bibliothèques : poussez la porte!». Le but ? Faire découvrir aux étudiants le monde des bibliothèques publiques, hors du système académique. De la Cité à Bernex, de Carouge à Vernier, quatre invités étaient à l'honneur de ce dossier. A cette occasion, les Bibliothèques de Vernier, Châtelaine et Avanchets ont présenté leur philosophie et leurs activités.

Un fonds bien garni... | Le fonds d'une bibliothèque, c'est un peu comme la hotte du Père Noël : c'est plus vaste que ça n'en a l'air ! Les trois bibliothèques de Vernier proposent ainsi plus de 60 000 documents. Valérie Lambert, bibliothécaire responsable à Châtelaine, précise : « Notre collection est généraliste et encyclopédique. Nous possédons des ouvrages que nous appellerons « tous-publics » et nous essayons de couvrir tous les domaines. » Parmi les types de documents en rayonnage : des ouvrages de fiction (romans, nouvelles, poésies, pièces de théâtre), des documentaires, des bandes dessinées et des mangas, des magazines et d'autres quotidiens. Fidèles au multiculturalisme de la commune, les bibliothèques de Vernier proposent des ouvrages en langues étrangères – notamment à destination des enfants. Pour faciliter la consultation sur place, des tablettes tactiles sont à disposition du public dans chaque bibliothèque, agrémentées d'applications choisies par les bibliothécaires.



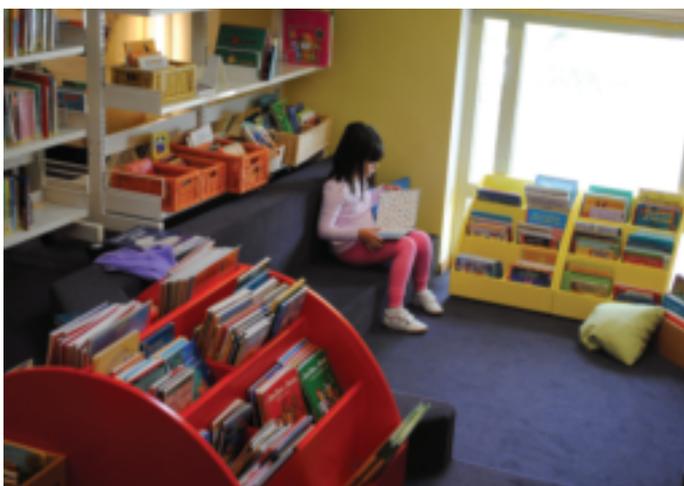
La bibliothèque de Châtelaine.

Histoire de bibliothèque | Des bibliothèques à Vernier, la tradition est ancienne. En août 1996, un article de Serge Guertchakoff en retrace le parcours dans le journal communal : « La première bibliothèque publique verniolane voit le jour dans un petit local, situé à côté de la salle de gymnastique de l'école de Vernier. En 1912, elle est transférée dans la Mairie de l'époque. » C'est le début d'une longue odyssée ! La demande et le nombre de lecteurs augmentant, la Bibliothèque de Châtelaine ouvre en 1919, dans la petite école primaire : près de 1000 volumes sont mis à disposition. Il faut attendre le début des années 1980 pour voir l'inauguration de la Bibliothèque des Avanchets (dans le centre commercial des Avanchets). En parallèle, les Bibliothèques de Vernier-Village et de Châtelaine font peau neuve et quittent les écoles qui les ont vu naître.

Fonctionnement, animation... et passion ! | Gérées par des petites équipes, les trois bibliothèques de Vernier sont aujourd'hui tournées vers l'avenir : catalogue en ligne (également appelé OPAC, ou Open Public Access Catalogue), wifi, tablettes... Depuis le milieu des années 2000, leur taux de fréquentation ne cesse d'augmenter. Heures d'ouverture et animations se sont donc étoffées, à la demande des lecteurs. Comme d'autres bibliothèques, elles misent sur le jeune public, les familles, les visites de classes ou de crèches : contes, bricolages, spectacles d'impro, goûters littéraires ou projections sont régulièrement organisés.



La bibliothèque des Avanchets.



La bibliothèque de Vernier-Village.

Pour Valérie Lambert, les lecteurs sont très différents : « Aux Avanchets et à Châtelaine, ce sont principalement des habitants proches de nos bibliothèques, voire des personnes qui travaillent aux alentours. La Bibliothèque de Vernier touche ses proches voisins, mais aussi des habitants de la campagne (Satigny, par exemple). Notre lectorat est composé d'adultes de tous âges et de nombreux enfants qui viennent avec leurs parents ou dans le cadre de visites scolaires. Le public apprécie, en règle générale, l'ensemble de nos prestations : de par le fait que nous sommes

de petites structures, avec de petites équipes stables, nous connaissons bien nos lecteurs – et réciproquement. Ils apprécient nos conseils et notre service « personnalisé » : pour nous, ils ne sont pas de simples anonymes. Nous sommes souvent félicités pour la qualité de notre accueil et l'attention que nous portons à nos lecteurs ! »

Bien sûr, les bibliothèques municipales sont très différentes des bibliothèques académiques : « [Elles] sont de petite taille et de proximité. A échelle humaine, ce sont des lieux conviviaux, vivants, où tout le monde partage le même espace, sans cloison entre les sections et les secteurs. L'ambiance y est totalement différente d'une bibliothèque universitaire : on y vient particulièrement pour choisir des lectures pour ses loisirs, mais aussi pour trouver des ouvrages pratiques ou de nombreux documentaires selon les intérêts. *Last but not least* : à Genève, les bibliothèques municipales sont gratuites... ce qui n'est pas le cas dans tous les cantons ! C'est une véritable chance pour les habitants de Genève ! »

Jimmy Baud, Natacha Bossi et Magali Bossi

Article paru initialement dans R.E.E.L. Entièrement étudiante et bénévole, cette revue se consacre à des thématiques en lien direct avec l'université, la Cité et la vie culturelle ou associative du canton.

LECTURE TRANSAT

Une sélection de livres et de magazines vous est proposée par les bibliothèques de Vernier. Profitez également de jeux et animations aux Avanchets* et à Châtelaine.

Programme détaillé à l'entrée de votre bibliothèque.

**En partenariat avec la ludothèque des Avanchets.*

Avanchets

3 - 13 juillet 2017

Lu-Je : 14h-17h

Pataugeoire des Avanchets

Châtelaine

17 - 28 juillet 2017

Lu-Ve : 9h30-12h

Place de Châtelaine

Vernier

14 - 24 août 2017

Lu-Je : 14h-17h

Parc Chauvet-Lullin



Gratuit, annulé en cas de mauvais temps.

A disposition dans vos bibliothèques

Voyage au Canada



Le Québec: villes et villages vus du ciel, de Pierre Lahoud et Henri Dorion

C'est au fil de l'eau que le Québec s'est construit. Comme les autochtones, les nouveaux arrivants ont semé des villages le long du fleuve et de ses affluents. Pierre Lahoud les a survolés et Henri Dorion en a décrit les traits distinctifs. Ce livre constitue la première vue aérienne des villes et villages du Québec, permettant de poser un regard nouveau sur leur situation, leur forme ainsi que leurs relations avec l'environnement. Une envolée riche de découvertes.



Dictionnaire du parler québécois de A à Z, de Josée Simard

D'après l'auteure, les Québécois sont experts dans l'art de déformer ou de comprimer les mots. Ce dictionnaire nous en donne la preuve. Tout le monde connaît la signification québécoise du mot « char », mais tout le monde ne connaît pas forcément celle du mot « bazou ». Et quid des mots « bollé », « colon », « zigonnage » ? ou l'expression « cogner des clous » ? Réponses dans ce livre !



Histoire du Canada: des origines à nos jours, de Jean-Michel Lacroix

Il y a 150 ans cette année (le 1^{er} juillet), le Canada devenait un état indépendant. En 474 pages, l'auteur, professeur d'histoire à l'Université du Québec à Montréal, nous donne l'occasion de nous plonger dans la riche histoire de ce pays, deuxième du monde de par sa superficie. Les situations politique et économique sont également abordées.



Bientôt un voyage programmé pour la Belle Province? Vous n'aurez que l'embarras du choix parmi nos nombreux guides de voyage: **Guide du Routard**, **Géoguide**, **Guides de voyage Ulysse**, **Guide vert Michelin**, **Guide évasion**.

Envie de roman? Voici quelques propositions d'auteurs québécois et de leur thème de prédilection, en deux mots :

- **Marie Laberge**: drame et roman psychologique.
- **Patrick Senécal**: pour les amateurs de sensations fortes.
- **Kim Thuy**: auteure québécoise d'origine vietnamienne qui témoigne de l'exil.
- **Louise d'Essiambre Tremblay**: saga familiale ayant pour cadre le Québec.
- **Larry Tremblay**: roman sociétal.
- **Jocelyne Saucier**: *Il pleuvait des oiseaux...* (Il s'agit du titre du roman! Le sujet n'en est ni la pluie, ni les oiseaux...), mais à découvrir!

Découvrez toutes les **nouveautés** que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le **Catalogue en ligne** des Bibliothèques de la Ville de Vernier: www.vernier.ch/biblio **Inscription et prêts gratuits!**

Quelques titres de magazines pour les enfants



J'apprends à lire

Sur l'étiquette des yaourts ou les panneaux de signalisation, votre enfant repère les lettres de son prénom. Du matin au soir, il déchiffre tout sur son passage... Il est mûr pour *J'apprends à lire* ! Ce magazine où se croisent tous les types d'écrits comble l'appétit de l'apprenti lecteur et le transforme en lecteur aguerri, en le guidant à son rythme et selon ses envies.

De 5 à 7 ans



La petite salamandre

Ce magazine éducatif aiguise la curiosité des enfants en leur proposant d'aller observer, écouter, toucher la nature sauvage «pour de vrai» et tout près de chez eux. La revue les accompagne aussi dans l'acquisition de leurs compétences et respecte le rythme de leurs apprentissages : psychomotricité, apprentissage de la lecture, construction d'un savoir, etc. Les jeunes lecteurs suivront avec joie Sam la petite salamandre et mascotte, qui se déplace de page en page, et leur fera découvrir et aimer la nature !

De 4 à 7 ans



Je bouquine

Votre enfant aime lire ? Quelle saine maladie ! Rien de mieux que ce magazine pour l'initier à la littérature. Il trouvera dans chaque numéro un récit d'écrivain classique ou d'auteur contemporain, une œuvre mise en BD, les dernières actualités culturelles (livres, cinéma, musique), un dossier littéraire pour tout savoir d'une œuvre et son auteur, et bien d'autres choses. Passionnant !

De 12 à 15 ans



Images doc

Sciences, nature, histoire, monde... votre enfant est curieux et a envie de tout comprendre ? Cette revue va satisfaire son appétit ! Avec ses super documentaires illustrés, ses BD historiques, ses reportages photos et ses expériences scientifiques, il va explorer le monde et faire de nombreuses découvertes !

De 8 à 12 ans

Sacs surprises dans les bibliothèques de Vernier

Viens chercher ton sac surprise pour les vacances à la bibliothèque des Avanchets, de Châtelaine ou de Vernier ! Cet été, dès début juillet, les enfants de 0 à 16 ans pourront emprunter des sacs surprise remplis de livres ! Laisse-toi tenter ! Il suffit de choisir un sac de la bonne couleur et c'est à la maison que tu découvriras son contenu...

HORAIRE D'ÉTÉ DE VOS BIBLIOTHÈQUES (DU 1^{ER} JUILLET AU 3 SEPTEMBRE)

Bibliothèque des Avanchets
ouvert les jeudis de 15h à 19h
Rue du Grand-Bay 21
Tél. 022 306 07 96
bibava@vernier.ch

Bibliothèque de Châtelaine
ouvert les lundis de 15h à 19h
Av. de Châtelaine 81
Tél. 022 306 07 97
bibcha@vernier.ch

Bibliothèque de Vernier
ouvert les mardis de 16h à 20h
Rue du Village 57
Tél. 022 306 07 98
bibver@vernier.ch

Faites-nous découvrir vos talents...

Un grand nombre d'entre vous ont pu découvrir l'association EMA (Events Modern Arts) dans l'article paru lors du précédent *ActuVernier*, lequel a apporté un bel engouement à notre démarche. Merci à vous, chères lectrices, chers lecteurs !

EMA est une association artistique et culturelle mais, avant tout, un véritable mouvement pour toute personne nourrie d'une fibre créative.

Aucun jugement, aucune barrière, bien au contraire, tout le monde a sa pierre à apporter à l'édifice.

EMA souhaite révéler le côté créatif de chacun d'entre vous et ainsi organise dans les mois à venir différents événements, comme par exemple : mouvements artistiques de rue, expositions d'artistes et ateliers découverte (dates que vous retrouverez sur notre site internet ainsi que dans le prochain *ActuVernier*).

Amateurs passionnés que vous êtes, osez vous exprimer, sortir de l'ombre et dévoiler vos talents afin que nous puissions, ensemble, réaliser ces nombreux et divers projets !

Nous sommes ouverts à toutes propositions et vous invitons à vous joindre à nous, que ce soit en tant qu'exposants, animateurs d'ateliers et/ou d'événements artistiques et culturels, porteurs d'idées ou encore désireux de contribuer à la croissance de notre équipe.

Au plaisir de vous rencontrer !

L'équipe d'EMA

**EVENTS
MODERN ARTS**

INFO

www.eventsmodernarts.com
events.modern.arts@gmail.com
 Tél. 079 126 88 98



Cor avec reflet Panthéon, par le photographe Uli Langenegger.

Journée de partage et de découverte de la culture camerounaise et africaine



Ambiance chaleureuse au rythme des balafons lors de l'édition 2016 à Vernier-Village.

Découvrez l'Association Humanitaire Enfants d'Ongandi et aidez-la dans sa récolte de fonds pour la Campagne de distribution de kit scolaire de septembre 2017 !



Venez nombreux pour profiter d'un agréable moment axé sur la chaleur et le partage. Au programme de cette journée: groupe de balafons et djembés, spectacle de danse, découverte des épices et recettes traditionnelles, défilé de mode enfantine, exposition d'artisanat.

PROGRAMME

Dimanche 11 juin de 10h à 18h

Salle polyvalente de l'école de Vernier-Place (entrée libre).

Expositions

- Petits objets africains et tenues traditionnelles.
- Exposition et projection des photos des réalisations de l'association au Cameroun.

Animations

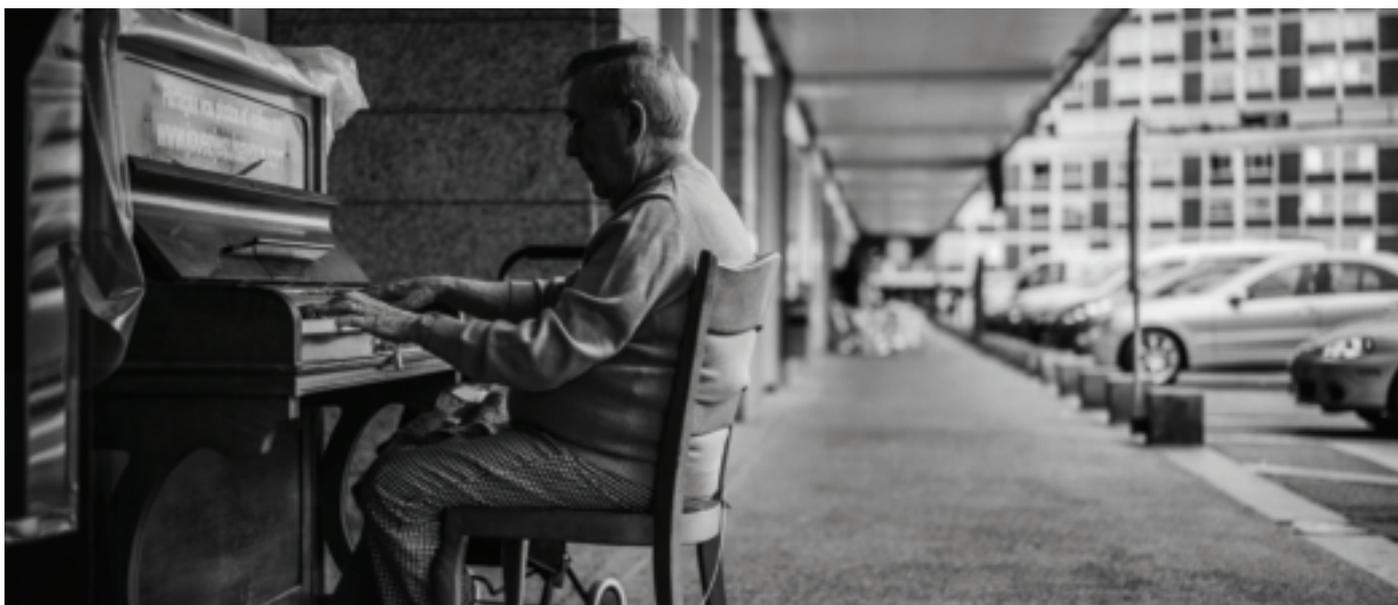
- 10h-18h Musique africaine.
- 12h-14h Repas: découverte des épices et recettes traditionnelles.
- 14h-14h30 Défilé de mode enfantine (sur inscription).
- 15h-16h Spectacle de danse, contes, chants et balafons par le groupe Nababocco.

Contact: tél. 079 924 05 59.



« Jouez, je suis à vous » revient à Vernier !

Du mercredi 14 juin au mardi 27 juin, quatre pianos seront à disposition des passants sur le territoire de la commune.



© Audiography

« Jouez, je suis à vous ! » est une invitation à la population de se réapproprier l'espace public à travers la musique, à engendrer un regard nouveau sur la ville. Musicien aguerri ou novice, habitants ou touristes, enfants ou personnes âgées, chacun peut profiter de ces pianos à sa manière : en jouant, en écoutant, en chantant, en applaudissant ou en dansant !

Emplacements

- Rue du Village / route de Vernier
- Centre commercial du Lignon
- Centre commercial de Balexert
- Parc des Libellules

INFO

www.jouezjesuisavous.com

www.facebook.com/jouezjesuisavous

C'EST LA FÊTE !

À la veille de la fête de la musique, la bibliothèque s'anime et vous propose un concert du duo chant-guitare Baptiste et Elisa.

Concert gratuit, apéritif offert.

Judi 22 juin 2017 à 18h

Bibliothèque des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21, 1220 Avanchets.

PRÊT EN MUSIQUE

Vocal Cheese, duo de musique alpine transfrontalière, chansons d'en haut et d'en bas de la montagne, à la bibliothèque de Châtelaine.

Concert gratuit, apéritif offert.

Judi 15 juin 2017 à 17h30

Bibliothèque de Châtelaine

Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine.



Pour les amoureux du septième art, le Cinéma en plein air 2017 prend ses quartiers au Lignon et aux Libellules pour huit projections sous les étoiles !

En collaboration avec l'association l'ABARC, la Ville de Vernier vous propose huit soirées sous le thème du cinéma. Ces projections gratuites en plein air ont lieu cette année sur la place du Lignon les 7, 8, 14 et 15 juillet et au parc des Libellules les 18, 19, 25 et 26 août. Les projections commencent à 21h30 pendant le mois de juillet et 21h pendant le mois d'août.

Les projections des 7 et 8 juillet font partie de la sélection officielle du Festival international du film oriental de Genève (FIFOG). Ce festival organise des séances « hors murs » dans différentes communes afin de promouvoir le cinéma, la diversité et le dialogue interculturel.

Venez nombreux profiter de ces moments conviviaux entre amis ou en famille! N'oubliez pas d'amener vos couvertures pour les fraîches soirées, votre chaise et votre pique-nique!

Transats à disposition, nombre limité.

Annulation des projections en cas de pluie ou de vent. En cas de temps incertain, rendez-vous sur www.facebook.com/abarc.vernier ou appelez l'ABARC au tél. 077 474 43 78.

Merci de respecter l'âge légal et conseillé pour la vision des films.

Entrée libre
Place du Lignon, 1219 Le Lignon
Parc des Libellules, av. des Libellules, 1219 Châtelaine.

INFO

service de la culture et de la communication
tél. 022 306 07 80
culturecom@vernier.ch





Vendredi 7 juillet – Beur sur la ville

de Djamel Bensalah (France, 2011)

Age légal: 10 ans

A 25 ans, Khalid Belkacem avait tout raté: son BEPC, son code de la route, son BAFA, et même son BCG. Il ne s'attendait pas à devenir le premier « discriminé positif » de la police. Mais comme dit sa mère, « C'est ça, la France ! Elle donne sa chance à tout le monde ! »



Place du Lignon



Samedi 8 juillet – Le cochon de Gaza

de Sylvain Estibal (France-Belgique-Allemagne, 2011)

Age légal: 12 ans

Après une tempête, Jafaar, un pêcheur palestinien de Gaza, remonte par hasard dans ses filets un cochon tombé d'un cargo. Bien décidé à se débarrasser de cet animal impur, il décide toutefois d'essayer de le vendre afin d'améliorer son existence misérable. Le pauvre Jafaar se lance alors dans un commerce rocambolesque et bien peu recommandable...



Place du Lignon



Vendredi 14 juillet – Nous trois ou rien

de Kheiron (France, 2015)

Age légal: 10 ans

D'un petit village du sud de l'Iran aux cités parisiennes, Kheiron nous raconte le destin hors du commun de ses parents Hibat et Fereshteh, éternels optimistes, dans une comédie aux airs de conte universel qui évoque l'amour familial, le don de soi et surtout l'idéal d'un vivre-ensemble.

Place du Lignon



Samedi 15 juillet – Victoria

de Justine Triet (France, 2016)

Age légal: 12 ans

Victoria Spick, avocate pénaliste en plein néant sentimental, débarque à un mariage où elle retrouve son ami Vincent et Sam, un ex-dealer qu'elle a sorti d'affaire. Le lendemain, Vincent est accusé de tentative de meurtre par sa compagne. Seul témoin de la scène, le chien de la victime.

Place du Lignon



Vendredi 18 août – Papa ou Maman 2

de Martin Bourboulon (France, 2016)

Age légal: 8 ans

Parc des Libellules

Deux ans ont passé. Après avoir raté leur séparation, les Leroy semblent parfaitement réussir leur divorce. Mais l'apparition de deux nouveaux amoureux dans la vie de Vincent et de Florence va mettre le feu aux poudres. Le match entre les ex-époux reprend.



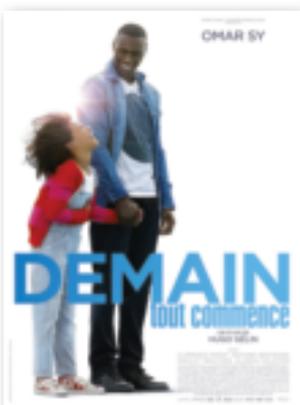
Samedi 19 août – Ma vie de Courgette

de Claude Barras (Suisse-France, 2016)

Age légal: 6 ans

Parc des Libellules

Courgette n'a rien d'un légume, c'est un vaillant petit garçon. Il croit qu'il est seul au monde quand il perd sa mère. Mais c'est sans compter sur les rencontres qu'il va faire dans sa nouvelle vie au foyer pour enfants. Simon, Ahmed, Jujube, Alice et Béatrice: ils ont tous leurs histoires et elles sont aussi dures qu'ils sont tendres.



Vendredi 25 août – Demain tout commence

de Hugo Gélin (France, 2016)

Age légal: 8 ans

Parc des Libellules

Samuel vit sa vie sans attaches ni responsabilités, au bord de la mer sous le soleil du sud de la France. Jusqu'à ce qu'une de ses anciennes conquêtes lui laisse sur les bras un bébé de quelques mois, Gloria: sa fille! Incapable de s'occuper d'un bébé et bien décidé à rendre l'enfant à sa mère, Samuel se précipite à Londres pour tenter de la retrouver, sans succès.



Samedi 26 août – Sing Street

de John Carney (Irlande, 2016)

Age légal: 6 ans

Parc des Libellules

Dublin, en 1985, Conor, un lycéen de 15 ans, est contraint de changer de lycée car ses parents, touchés par la crise économique, n'ont plus d'argent pour payer ses études. Inspiré par les groupes mythiques de l'époque, le jeune garçon forme un groupe de musique avec l'aide de ses nouveaux camarades et de son grand frère Brendan, pour séduire la belle et mystérieuse mannequin Raphina.

Un hérisson fait le printemps

L'arrivée des beaux jours, c'est aussi le moment du réveil de la nature, des amours et des naissances.

Le hérisson hiberne en général de fin octobre à fin mars. Cette année, les hérissons se sont réveillés un peu plus tôt que prévu étant donné le temps clément. Trop sec, ils n'ont cependant pas trouvé grand-chose à se mettre sous la dent. Insectivore, il raffole aussi des limaces, escargots et lombrics et fréquente donc volontiers nos jardins et leurs potagers. Cette proximité de l'être humain n'est cependant pas sans dangers. Il y a les blessures causées par le trafic routier, les engins de jardinage ou certains chiens ; l'empoisonnement après avoir ingéré des anti-limaces ; l'épuisement faute d'avoir trouvé suffisamment de nourriture ou d'habitat adéquat et l'urbanisation de notre territoire en sont largement responsables.



Le hérisson est un animal nocturne, le voir de jour est toujours mauvais signe. Il a froid et cherche à se réchauffer au soleil. Il est alors important de le recueillir et de l'apporter à un centre de soins. Vernier abrite le seul de la région : SOS hérissons.

S'il s'agit d'un bébé et qu'il se trouve en danger (en milieu découvert, sur une route ou au milieu d'une pelouse) prenez-le avec des gants et mettez-le à l'abri dans le nid ou sous une haie à proximité en le recouvrant de mousse ou de feuilles.

Attendez quelques heures de voir si la mère revient plutôt que de l'emporter et ne plus savoir qu'en faire vous-même après quelques heures!

Attention ! Ne touchez jamais un bébé hérisson ou tout autre bébé de mammifère sauvage à mains nues. Votre odeur l'imprégnera et la mère le rejettera définitivement. Si elle ne revient pas, que le nid a été détruit ou que le hérisson ne reste pas en place, confiez-le dès que possible à un centre de soin!

Une fois soigné, le hérisson sera en principe relâché dans son jardin d'origine. Pour autant, ce jardin doit pouvoir lui permettre de vivre sa vie d'animal libre. Il faut qu'il y trouve des haies naturelles, des tas de feuilles ou de bois pour s'abriter, des coins sauvages et calmes.

Le hérisson est le meilleur ambassadeur de la biodiversité. Les habitats naturels que vous créez pour le hérisson seront utiles à de nombreuses autres espèces. La haie servira aux oiseaux, la prairie aux insectes, le tas de bois aux lézards, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

SOS hérissons

Sur les premiers soins ou obtenir des informations et de la documentation sur les hérissons, consultez le site Internet : christinameissner.com/nature/sos-herissons

Vous y trouverez aussi de précieux conseils pour rendre votre jardin idéal pour les hérissons.

FÊTE DES PROMOTIONS

Vendredi 30 juin 2017

Préau de l'école des Ranches

Programme

- 18h30 Cortège dans la rue du Village avec les écoles et les autorités de la Ville de Vernier.
- 19h30 Fanfare municipale de Vernier.
- 20h Danse hip-hop avec le groupe Energie Dance.
- 20h25 Spectacle de magie *Magic Comedy*.
- 21h Fanfare Echo du Crêt de la neige.
- 21h30 Pipes and Drums
- 22h Live music avec le Trio Imagine.

Divers stands de restauration et buvette seront tenus en majorité par les sociétés communales.

Informations: service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80.



Illustration: Annick Carretti

Nouvelles animations pour petits et grands, ateliers d'initiation au cirque, trampolines, Attrap'mouche, châteaux de sable, Ludorallye, jeux de construction grandeur nature, jeux en bois traditionnels, châteaux gonflables, carrousels, sculpteurs de ballons, maquillages pour enfants.

L'ARMOIRE À LÉGUMES EST À VOTRE DISPOSITION

Elle est située derrière la poste, sur le parking qui longe la route de Peney.

Chers amis de l'armoire à légumes, tout d'abord un très grand merci à tous ceux qui ont pris la peine de déposer des légumes ou des fruits l'an passé.

Le printemps 2016 a été froid et pluvieux. De ce fait, les récoltes ont été tardives, il y a eu très peu d'excédents et l'armoire à légumes n'a pas pu se remplir comme nous l'aurions espéré.

Nous espérons que 2017 va nous offrir l'abondance.

Venez dans ce lieu déposer vos excédents ou vous servir librement. C'est gratuit, convivial et solidaire. Chacun peut donner ce qu'il a en trop, même quelques brins de plantes aromatiques cultivées sur le balcon, chacun peut recevoir. Nous voyons tous que le monde ne tourne pas rond! A nous de faire un pas vers plus de solidarité, en partageant la nourriture que la terre nous offre.



Informations

armoirealegumes@gmail.com



« JOYEUX DIMANCHES ! »

Il vous arrive peut-être de vous trouver seul-e le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie. C'est pourquoi le « Réseau solidarité » d'Aire-Le Lignon organise, un dimanche par mois, un repas ouvert à tous, et vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Prix du menu : CHF 10.- min. boissons et café inclus. Le prochain repas aura lieu

dimanche 11 juin 2017 à 12h15

Centre de quartier du Lignon, place du Lignon 32, 1219 Le Lignon.

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi, par téléphone à M. Walter Hatt, tél. 022 796 62 79, et M. Giancarlo Turrini, tél. 022 796 28 53. **Attention, le nombre de places est limité!**

CONCERTS AU LIGNON

Dimanche 28 mai 2017 à 18h

Trio Vançin-Schmid-Brzezinska

Ayser Vançin, hautbois et composition

Eric Schmid, clarinette

Joanna Brzezinska, piano

Œuvres de : C.P.E. Bach, G. Rossini, F. Mendelssohn, B. Kovacs, J. Masseus, A. Vançin.

Temple du Lignon – Place du Lignon 34 (derrière le centre commercial).

L'entrée aux « Concerts au Lignon » est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

A LA MACAV

Du 23 mai au 10 juin 2017

Marie Androutsopoulos, « Différences ... »

Acrylique

Du 13 juin au 1^{er} juillet 2017

Rita Casimir, Marie-Noëlle Fontaine, Elisabeth Riedinger, Dot Bourquin, « Nature »

Groupe des amies du jeudi et leur prof.

Rue du Village 52, 1214 Vernier.

Ouverture du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30.

Le samedi de 10h à 16h. Fermé le dimanche, le lundi et durant les vacances scolaires.

Renseignements : tél. 079 401 01 90.



THÉ DANSANT DE CHÂTELAÏNE

Venez passer un moment de convivialité et de danse au son des musiques de tous les temps. Venez danser sur des airs de tango, valse, paso doble, boléro, cha-cha-cha, samba, rock, twist, disco, rumba, salsa, et la musique africaine.

Samedi 27 mai de 14h à 18h

A la Ferme Golay

Avenue Edmond-Vaucher 5, 1219 Châtelaïne.

Entrée libre

Boissons et pâtisseries à un prix symbolique.

Accessible aux personnes à mobilité réduite.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ou pour plus d'informations, contactez Noëlle Yengo Ntongo : tél. 077 914 70 60.



Tennis Actuel: programme des stages pour l'été 2017

Tennis Actuel propose depuis plusieurs étés des stages aux jeunes de 4 à 16 ans qui souhaitent découvrir ce sport ou améliorer leur jeu. Ces activités sont proposées au

Tennis d'Aire durant les cinq semaines suivantes: du 3 au 7 juillet, du 10 au 14 juillet, du 17 au 21 juillet, du 14 au 18 août et du 21 au 25 août.



Stages «minitennis»

3-7 juillet / 10-14 juillet / 14-18 août / 21-25 août
9h-10h30 > CHF 100.-

Stages «débutants»

3-7 juillet / 10-14 juillet / 14-18 août / 21-25 août
10h30-12h30 > CHF 120.-

Stages «perfectionnement»

3-7 juillet / 10-14 juillet / 14-18 août / 21-25 août
14h-16h > CHF 120.-

Joueurs de 4 ans à 16 ans • terrains en terre battue synthétique • pas de limitation d'inscription • inscription facile sur internet • prêt de matériel neuf gratuit • cadeau de bienvenue • paiement «chèque-famille» de la Ville de Vernier accepté.

Camp «tennis-multisports»

Une semaine de tennis et jeux de balles divers

17-21 juillet > 9h-17h > CHF 400.-

Joueurs 8 ans > 12 ans • niveau débutant > R9 • inscriptions limitées inscription facile et détendue sur internet • prêt de matériel neuf gratuit • repas pique-nique sur place à votre charge • cadeau de bienvenue • «chèque-famille» de la Ville de Vernier accepté.

Inscrivez-vous dès maintenant, à l'aide du formulaire d'inscription sur www.tennisactuel.ch

Rubrique Blog > Téléchargements > inscription stages Aire été 2017.

CONTACT

Association Tennis Actuel

Rue Daubin 31 – 1203 Genève – contact@tennisactuel.ch

Tél. 079 203 75 28 – +33 (0)6 07 27 83 04.

Gymnastique acrobatique : manche de Coupe du monde

Après le succès de l'édition 2015, la société de gymnastique acrobatique «Acro-Genève» organise la 2^e édition d'une manche de la prestigieuse Coupe du monde de gymnastique acrobatique de la Fédération internationale de gymnastique (FIG).

Acro-Genève compte environ 50 gymnastes âgés de 4 à 19 ans qui s'entraînent de une à cinq fois par semaine selon le niveau de performance au Centre sportif du Bois-des-Frères. Depuis 1993, le club compte 11 sélections à des Championnats d'Europe et du monde, il est très honoré de recevoir une manche de la Coupe du monde (World Cup) en parallèle du désormais incontournable tournoi international: le *Geneva International Acro Cup* (GIAC), dont c'est la 16^e édition.

Ces deux compétitions se dérouleront au Centre sportif du Bois-des-Frères du jeudi 25 au samedi 27 mai 2017, elles rassembleront plus de 450 gymnastes en provenance de 20 pays, de trois continents.

Parmi les prestigieuses équipes attendues, l'organisateur est fier de pouvoir annoncer la présence de l'équipe de Chine qui viendra avec son quatuor masculin. Cette formation, titrée aux derniers championnats du monde 2016 à Putian (Chine) et qui était en démonstration lors du gala FIG des Jeux olympiques de Rio 2016, ne se déplace que très rarement !

L'organisation du GIAC en parallèle à cette manche de Coupe du monde a pour objectif de permettre aux jeunes champions et sportifs de niveau régional de côtoyer les «stars» de la discipline durant quelques jours.

Le programme définitif est en cours d'élaboration et sera disponible prochainement sur www.acrobaticsgeneva.ch.

La dernière édition a permis d'accueillir 1500 spectateurs en entrée libre. Ce record sera certainement battu grâce à votre présence. Venez nombreuses et nombreux découvrir ce sport !



Quatuor masculin de l'équipe de Chine.

© F. Gambin

INFO

Geneva FIG Acro World Cup & Geneva International Acro Cup

Du jeudi 25 au samedi 27 mai 2017

Centre sportif du Bois-des-Frères
Chemin de l'Ecu 24, 1219 Châtelaine.

COURS D'AQUABIKE EN JUILLET À LA PISCINE DU LIGNON

Faire du vélo dans l'eau: le champion toutes catégories pour brûler les graisses, raffermir le corps et éliminer efficacement la cellulite, tout en étant dynamique et ludique.

Ouvert à toutes et tous car même les sportifs de haut niveau trouvent leur compte dans cette activité musculaire et cardiovasculaire intense... Et grâce à l'eau, jamais de traumatisme ni de courbature.

Piscine du Lignon

Du 3 au 13 juillet 2017

Lundi et mercredi à 18h et 18h45

Mardi et jeudi à 13h.

Du 17 au 27 juillet 2017

Lundi et mercredi à 18h et 18h45

Mardi et jeudi à 12h30.

Inscriptions

Dès le mardi 6 juin 2017 à 9h30

Du mardi au dimanche de 9h30

à 19h15 et le lundi de 11h à 19h15,

à la caisse de la piscine du Lignon

ou par Internet dès le 6 juin à 9h30

à l'adresse sports.vernier.ch

Renseignements

Viviane: tél. 079 277 85 47

Service des sports: tél. 022 306 07 70.

Le prix du cours est de CHF 22.-

Entrée à la piscine non comprise.

Paiement obligatoire à l'inscription.

Route du Bois-des-Frères 30,

1219 Le Lignon.

TENNIS CLUB VERNIER : PROGRAMME DES STAGES POUR L'ÉTÉ 2017

Des stages de tennis seront organisés durant toute la période des vacances, soit sur huit semaines, du lundi au vendredi et par tous les temps!

Module Mini-tennis

1h en matinée (de 9h à 10h, de 10h à 11h ou de 11h à 12h)

• Initiation au tennis et aux activités sportives à travers des jeux et situations variées

CHF 125.- (CHF 100.- pour les membres du TCV).

Module Intermédiaire

de 10h à 12h

• Technique de tennis • Approfondir la technique

CHF 250.- (CHF 190.- pour les membres du TCV).

Module Avancé

de 10h30 à 15h30 (pique-nique à prendre avec soi)

• Condition physique • Travail sur les situations de match

• Technique avancée • 4 joueurs par terrain

CHF 400.- (CHF 300.- pour les membres du TCV).

Inscriptions

Pour vous inscrire, retournez ce coupon

par courrier: TC Vernier, via Monnet 10, 1214 Vernier

par mail: stages@tcvernier.ch



Nom:

Prénom: Garçon Fille

Date de naissance:

Tél: Natel:

Adresse:

E-mail des parents:

Je m'inscris au stage:

Mini-tennis 9h à 10h ou 10h à 11h ou 11h à 12h

Intermédiaire Avancé

Période:

26 au 30 juin 3 au 7 juillet 10 au 14 juillet

17 au 21 juillet 24 au 28 juillet 31 juillet au 4 août

7 au 11 août 14 au 18 août 21 au 25 août

Je suis membre du TC Vernier oui non

Mon niveau est: Débutant Moyen

Bon joueur (classement

Observation:

Date:

Signature:

Damira Bossart : « Ah, c'est vrai que j'arrive à 100 ans ! »

Damira Bossart est née le 27 avril 1917. La Tessinoise d'origine a fêté ses 100 ans à l'EMS La Châtelaine où elle réside.

Damira Bossart sort de sa chambre au bras de son fils, Jean-François. Au premier coup d'œil, ces deux-là dégagent une belle complicité. Il la soutient avec tendresse et elle est rayonnante à ses côtés. Elle a deux fils, Michel le cadet, qui habite Confignon et l'aîné, Jean-François, qui habite l'île de Noirmoutier sur la côte atlantique en France. Ses visites régulières sont visiblement une source de grande joie pour la centenaire. Au mois de mai, elle ira quelques jours chez lui, en France. « Il habite trop loin de sa maman, déplore-t-elle avec une pointe de tristesse, mais je suis contente d'avoir deux fils si gentils. » La centenaire est également grand-mère, Jean-François lui a donné un petit-fils, Thierry.



Damira Bossart et son fils aîné, Jean-François.

Damira est née au sein d'une famille de cinq enfants, à Rivera, une petite commune du Monteceneri, au Tessin. Devenue orpheline très jeune – elle perd sa mère à 2 ans de la grippe espagnole – son père, un ingénieur en charge de la construction de la route du col du Nufenen et des études préliminaires du projet du percement du tunnel routier du Saint-Gothard, la met en pensionnat, chez les sœurs, à Bellinzone. Elle suit des études pour devenir enseignante. « Je ne m'occupe de rien, mais j'étudie et je suis heureuse que le bon Dieu me donne l'intelligence », explique-t-elle avec fierté. Pendant la guerre, elle s'engage dans les forces féminines complémentaires et elle apprend le métier d'infirmière. « Je voulais être quelqu'un dans la vie et pas une « farfale » (un papillon en italien, n.d.l.r.) qui vole, qui vole », souligne notre dame avec conviction. Elle vient ensuite à Genève où elle travaille pour la Croix-Rouge au service des prisonniers de guerre. Son futur mari, Jean, et elle habitent la même pension, lorsqu'ils se rencontrent.

sa chambre. Jean, décédé en 2009, était originaire de Suisse allemande. Il était doux. « Jamais cet homme ne me contrariait, on réfléchissait avant. » Il arrive pourtant à Damira de prendre des décisions énergiques, comme lorsqu'elle décide d'enlever Jean-François de l'école du petit village vaudois où ils habitent pour le mettre en école privée à Morges. L'enfant recevait du maître un traitement différent parce qu'il était catholique dans ce petit village protestant, une situation insupportable pour sa maman. Très cultivée, M^{me} Bossart possède également une belle plume. « J'écrivais dans les journaux au Tessin, dans *Il Giornale del Popolo*. Et quand on lui demande ce qu'elle ressent d'avoir atteint cet âge canonique, elle répond avec malice : « Ah, c'est vrai que j'arrive à 100 ans ! »

Notre dame est très croyante. « Je suis allée au moins dix fois à Rome, avec mon mari Jean, pour voir le pape Jean-Paul II », confie-t-elle. Elle possède d'ailleurs une image pontificale qu'elle conserve précieusement dans

Judith Monfrini/Commu'Comm

DESCENTE DU RHÔNE ET REPAS AU CAD

Sortie gratuite offerte par L'Oréal Citizen Day et la Ville de Vernier, sur inscription, descente du Rhône jusqu'à Peney et repas au Centre d'animation pour retraités. Cette sortie est destinée aux habitant-e-s de Vernier en âge AVS!

Mardi 20 juin

Départ vers 9h et retour pour 17h, transport gratuit avec passage dans tous les quartiers de Vernier (plus de détails seront transmis aux personnes participant à cette sortie lors de leur inscription).

Le délai d'inscription est fixé au **lundi 12 juin à 16h**, si nécessaire un tirage au sort sera organisé.



Information et inscription:

Service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70 (lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h, fermé le mardi), ou par courriel à seniors@vernier.ch.



THÉ DANSANT POUR LES SENIORS

Rencontres musicales des Avanchets

Toujours prêt à danser et vous distraire? Alors venez nous rejoindre!

Au Thé Dansant des Avanchets, vous laissez vos problèmes quotidiens à la porte de la salle pour passer un moment dans la joie, la gaieté et la bonne humeur au son de l'orchestre Arpèges!

Samedi 24 juin 2017 de 14h à 17h30

Centre de Quartier des Avanchets (centre commercial).

Toujours prêts à danser? Tango, valse, paso doble, bolero, cha-cha-cha, samba, rock, twist, disco. La formule reste la même: les pâtisseries et les boissons seront proposées à prix modique. **Venez nous rejoindre!** Le centre accueille les personnes à mobilité réduite.

Pensez à vous faire plaisir, prenez un moment pour vous divertir!
Pour de plus amples informations: tél. 076 327 32 08.



Alerte canicule

Que se passera-t-il si le canton annonce une alerte canicule ?

- Une affiche spéciale sera placardée dans toute la commune, avec un numéro de téléphone spécifique.
- Une salle climatisée sera ouverte.
- La piscine du Lignon prolongera son ouverture de fin de journée.
- Des appels téléphoniques seront faits aux personnes âgées qui pourraient être en difficulté.
- Des visites seront organisées selon les besoins.

Service de la petite enfance : Tous les jardins d'enfants de Vernier ferment le vendredi 30 juin, mais quatre EVE ont une ouverture prolongée jusqu'au vendredi 14 juillet 2017. Ces dernières sont donc susceptibles de subir une alerte canicule. En cas d'alerte, les enfants accueillis et le personnel de ces espaces de vie enfantine ont la possibilité de se déplacer dans des locaux plus frais, les mesures de protection nécessaires seront mises en place (rafraîchir les enfants, les faire boire plus régulièrement...) et une attention particulière sera portée aux signes de déshydratation. Si la température ambiante ne permet plus de garantir la sécurité d'un enfant (enfant qui refuse de s'hydrater par exemple), à titre exceptionnel, ses parents seraient contactés afin de venir le récupérer de manière anticipée. N. B. : les conseils indiqués sur l'affiche de l'OFSP ci-contre sont également valables pour les enfants en bas âge, avec la recommandation supplémentaire de placer les enfants à l'abri du soleil lorsqu'ils jouent.

Personnes malentendantes ou sourdes

S'il n'est pas possible de communiquer avec vous par téléphone, vous avez la possibilité de vous annoncer auprès de notre service social afin de décider, ensemble, d'un moyen de communication en cas d'alerte (courrier : Ville de Vernier, service de la cohésion sociale, « Canicule », case postale 520, 1214 Vernier / e-mail: seniors@vernier.ch)

QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE ? GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour tous et toutes. Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers. Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles sont seules ou dépendantes.

3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS

1 SE REPOSER

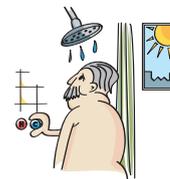


- Rester chez soi, réduire l'activité physique

2 LAISSER LA CHALEUR DEHORS – SE RAFFRAÎCHIR



- Le jour: fermer fenêtres, volets, stores, rideaux
- La nuit: bien ventiler
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Rafraîchir l'organisme: douches froides, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids



3 BOIRE BEAUCOUP – MANGER LÉGER



- Boire frais régulièrement (au moins 1,5 l par jour), sans attendre d'avoir soif
- Repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel



SYMPTÔMES POSSIBLES D'UN COUP DE CHALEUR:

Faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires. **Il faut agir immédiatement!** Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin.

Editeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Dossier d'information «Que faire en cas de canicule?» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), www.canicule.ch, © 2011
Diffusion: OFCL, Diffusion publications, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
Numéro de commande : 311.301.f
OFSP GP 8.12 10'000 d, 5'000 f, 2'000 i 30EXT12..

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral de la santé publique OFSP

N. B. : les personnes qui reçoivent des prestations de l'aide à domicile (imad) sont protégées en cas d'alerte canicule.

Et le plus important: en cas d'alerte canicule, soyez solidaires, pensez à vos voisins !

COURS D'ÉTÉ DE LA GYMNASTIQUE SENIORS GENÈVE

Les cours sont dispensés par n'importe quel temps, prévoir une tenue adaptée à la météo. Aucun vestiaire à disposition.

♥ Ces cours sont offerts par la Ville de Vernier!

Lieu:

Parc de la Mairie, rue du Village 9, 1214 Vernier
Bus 6, 19, 28, 57 : arrêt Vernier-Ecole.

Les cours auront lieu les mercredis:

21 et 28 juin | 5, 12, 19 et 26 juillet |
2, 9, 16 et 23 août de 9h15 à 10h15.

Information:

Service de la cohésion sociale
Tél. 022 306 06 70
seniors@vernier.ch



PRO
SENECTUTE

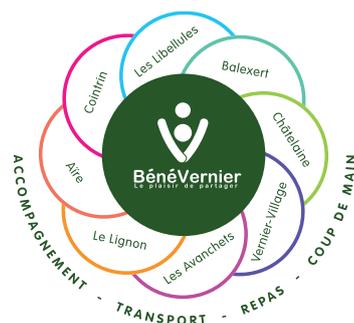


REPAS POUR LES AÎNÉS PAR BÉNÉVERNIER

Vous êtes retraité(e), vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul(e) ?

BénéVernier vous invite à partager un repas convivial. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis ou jeudis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.

Dernier délai pour les inscriptions : le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.



Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île »

Ch. de Mouille-Galand 21
1214 Vernier

- Jeudi 1^{er} juin 2017
- Jeudi 15 juin 2017
- Jeudi 29 juin 2017
- Jeudi 13 juillet 2017

Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13
1220 Les Avanchets

- Jeudi 18 mai 2017
- Jeudi 1^{er} juin 2017
- Jeudi 22 juin 2017

Transport – Accompagnement – Repas – Coup de main. Tél. 022 341 30 40 – Appelez!

Des ateliers pour enfants tout en couleurs... un beau début d'été à l'Espace EKA

A EKA, nous ne voyons pas seulement la vie en rose... Cet été l'association propose quatre jours d'ateliers pour enfants de 6 à 12 ans, du 4 au 7 juillet, sur le thème des couleurs avec différentes activités qui stimuleront leur créativité. Ces activités, variées et complémentaires, seront des moyens pour explorer la richesse des couleurs présentes dans le monde qui nous entoure, dans notre quotidien.

Les matières recyclées et naturelles seront à l'honneur, l'environnement ayant toujours une place importante dans ces ateliers. L'activité bricolage sera par exemple l'occasion de sensibiliser les enfants au recyclage de matières plastiques et au développement de petits gestes quotidiens en faveur de l'environnement. Ils donneront une deuxième vie aux sacs plastiques en apprenant le tissage avec ce matériau pour réaliser un objet de décoration (attrape-rêves, petits tapis...).

Avec la peinture et l'utilisation de couleurs naturelles très lumineuses, les enfants pourront réaliser leur propre arc-en-ciel avec la technique de l'aquarelle sur papier mouillé pour une activité qui éveillera les sens et le désir de créer. L'atelier nature sera l'occasion de partir à la recherche de ces couleurs et de leurs différentes tonalités dans l'environnement en observant feuilles, pétales et plantes lors d'une sortie à la Ferme du Lignon. Avec les fleurs récoltées sur le chemin, de petites compositions seront réalisées avec l'aide de Valérie, de l'Atelier La Fleuristerie.

Cette observation de la nature se poursuivra dans nos assiettes avec deux diététiciennes qui encourageront les enfants à utiliser leurs sens pour voir les aliments différemment...

Yoga et atelier d'improvisation et jeux de rôles seront également des moments d'exploration et de création au travers du mouvement et du corps.

Ces divers ateliers seront encadrés par neuf animatrices passionnées et formées dans différents domaines, avec la collaboration de structures artisanales locales (Ferme du Lignon, Atelier La Fleuristerie). Ils s'inscrivent dans la philosophie d'EKA qui est d'amener adultes et enfants à explorer leur rapport au monde et à eux-mêmes au travers du développement de leur créativité, de la curiosité pour de nouvelles connaissances, dans une perspective ludique et respectueuse de l'environnement.



INFO

**Ateliers « La vie en couleurs »
Du 4 au 7 juillet 2017**

De 9h30 à 17h (accueil dès 8h)
CHF 240.-/par enfant, repas
végétarien et goûter inclus.
Sur inscription, nombre de places limité.

EKA

Rue de la Coupe-Gordon-Bennett 1
1219 Le Lignon.
www.espace-eka.ch
info@espace-eka.ch

Nouvelles du Jardin Robinson du Lignon !

Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater en passant par la forêt pour aller à Loëx, le Jardin Robinson du Lignon vit des grands bouleversements cette année. Nous avons déménagé dans un bâtiment temporaire sur le préau de l'école, le temps qu'une magnifique nouvelle bâtisse voie le jour au même endroit que l'ancienne ! La fin du chantier est estimée pour le courant de l'année 2018. En attendant ce moment, nous accueillons les enfants comme auparavant en accueil libre dans notre bâtiment provisoire et nos espaces animaux.

Ce bâtiment est très confortable et plus proche du quartier et des enfants de l'école. Cependant, il reste petit et n'est pas équipé de cuisine. Il ne nous permet donc pas d'accueillir les enfants sur une journée pleine, ni de préparer des repas pendant les vacances scolaires. C'est pourquoi, exceptionnellement cette année, il nous a fallu modifier l'horaire d'accueil des enfants pour l'été.



L'ÉTÉ 2017 AU JARDIN ROBINSON DU LIGNON

Le Jardin Robinson sera ouvert du **lundi 3 juillet au vendredi 25 août** (fermeture mardi 1^{er} août) selon les horaires suivants :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, vendredi jusqu'à 17h.

Pendant la pause de midi le Jardin sera fermé, sans aucune possibilité de pique-nique.

Tous les jeudis, nous proposerons une sortie sur inscription à la journée (de 9h à 18h), l'inscription sera à retourner au plus tard le lundi précédent jusqu'à 18h. Il n'y aura aucun accueil sur place les jeudis.

Modalité d'inscription

L'équipe d'animation, très sollicitée durant les vacances d'été, conseille vivement aux parents qui souhaitent inscrire leurs enfants de le faire avant le début des vacances. Par la suite, les possibilités d'inscription seront très restreintes en raison d'une planification de l'encadrement qui ne peut que très difficilement être modifiée durant cette période.

Rappel des modalités d'inscription à l'accueil libre : veuillez prendre rendez-vous par téléphone pour fixer un entretien d'une demi-heure et venir à cet entretien avec votre enfant, trois photos passeport et CHF 10.-. Votre enfant pourra, une fois inscrit, profiter des activités d'accueil libre proposées au Jardin Robinson jusqu'à son entrée au cycle d'orientation, sans frais supplémentaires.

Info

Jardin Robinson du Lignon
Tél. 022 796 70 66.
jr.lignon@fase.ch
www.jardinrobinson.ch



Village d'été 2017 – *Favel'Summer*

Après plusieurs éditions de « Cité Eté » organisées en collaboration avec la Maison de Quartier des Avanchets et les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de Vernier, l'équipe d'animation de la Maison des Jeunes de l'Eclipse propose cette année un nouvel espace estival au sein du quartier des Avanchets !

L'Eclipse a souhaité développer une nouvelle formule d'accueil pour cet été. C'est ainsi que, dans le cadre du projet d'animation « Village d'été » qui se tiendra du **mardi 4 juillet au dimanche 16 juillet 2017**, *Favel'Summer* proposera dans le préau de l'école primaire d'Avanchet-Salève une multitude d'animations autour de la pratique sportive (football, street workout, etc.), des jeux, des grillades, des brunchs mais également des sorties à bas prix. *Favel'Summer*, ce sera des animations à destination des enfants, des adolescents et des jeunes adultes du quartier !

Rejoignez la page Facebook de la Maison des Jeunes de l'Eclipse pour suivre l'avancée du projet, et retrouvez-y également son programme détaillé !

INFO

Horaires du mardi 4 au dimanche 16 juillet 2017

Préau de l'école Avanchet-Salève

Lundi-mardi : 14h-21h

Mercredi : sorties « Aquaparc » dès 6 ans – tarif CHF 20.–

Jeudi-samedi : 14h-23h, dès 18h profitez des grils, tables et bancs mis à disposition

Vendredi : sorties payantes dès 12 ans – tarif CHF 30.–

Dimanche : 10h-15h.

Maison des Jeunes de l'Eclipse

Route de Meyrin 70, 1220 Les Avanchets

Tél. 022 796 14 40

mj.eclipse@fase.ch – www.mjeclipse.ch

Facebook : Maison des Jeunes l'Eclipse.

Favel'Summer n'accueille pas d'enfants en dessous de 5 ans non accompagnés. Les animations sont gratuites et organisées sur le modèle de l'accueil libre, sauf les sorties pour lesquelles une feuille d'inscription sera demandée.



L'espace sera mis en place **par les jeunes, pour les jeunes et les habitants** : ils tiendront une buvette qui proposera des boissons ainsi que des glaces et construiront des modules de repos. Un espace « grill » permettra de belles rencontres et d'échanger vos recettes entre voisins ! Des sorties réservées aux jeunes seront organisées, en partenariat avec la Maison de Quartier des Avanchets et les TSHM de Vernier, les mercredis du mois de juillet à des prix raisonnables et des arrangements financiers peuvent être envisagés.

**MAISON DES
JEUNES
DE L'ECLIPSE**

L'Accueil Adultes Enfants ouvre en juillet et déménage aux Libellules !

Ce lieu d'écoute et de socialisation est un accueil ouvert aux enfants, accompagnés d'un adulte, dès la naissance et jusqu'à l'âge de la scolarité.



Ouvert en juillet, du 3 au 27, les lundis, mercredis et jeudis de 9h30 à 12h30.

Nouvelle adresse à compter du 3 juillet :

Avenue des Libellules 12bis, 1219 Châtelaine.

Des activités diversifiées seront proposées durant l'été.

Venez nombreux découvrir notre nouvel espace de jeux et de rencontres !

Il n'est pas nécessaire de réserver.

Info

Service de la petite enfance

Tél. 022 306 06 80.

[petite-enfance@vernier.ch](mailto:p petite-enfance@vernier.ch)



DU CÔTÉ DE LA MQAL

La MQAL vous propose ses activités estivales en plus de ses activités ordinaires...

AVANT LES VACANCES

Moments de rencontres tous-publics autour de deux soirées grillades

Mercredi 31 mai et mercredi 21 juin*

*en continuation de la fête des enfants

Horaire: dès 18h.

Le gril est allumé par nos soins, venez avec vos grillades, les spécialités à partager sont les bienvenues (salades, etc.). Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents lors de ces moments.

Fête de fin d'année des enfants

Mercredi 21 juin

Horaire: de 15h à 19h et la soirée se poursuivra par des grillades.

Week-end préados Aquaparc (pour les 10 à 15 ans)

Samedi et dimanche 10 et 11 juin

Camping, parc aquatique, grillades, baignades etc.

DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Camp à Barcelone, pour les 11 à 16 ans

Du 3 au 6 juillet

Accueil été

Quatre sorties entre le 10 et 21 juillet

(Enfants/préados).

Centre aéré d'été de la Ville de Vernier

Du 3 juillet au 25 août

Huit semaines de centre aéré pour les 4 à 12 ans.

La MQAL participe à l'organisation du centre aéré de la Ville de Vernier. Infos sur www.centreaere.ch

APRÈS L'ÉTÉ

Pour ses 50 ans la MQAL s'offre un nouveau logo et en profite pour vous proposer un week-end festif.

Vendredi 22 et samedi 23 septembre

Pour plus d'informations sur ces activités, consultez notre site internet www.mqal.ch



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roupf-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65

ActuVernier: planning des prochaines parutions

Edition de	Remise des contenus vendredi	Date de distribution
juin-juillet	16 juin	12 juillet
août	4 août	30 août
septembre	1 ^{er} septembre	27 septembre

La Griff'



**Serrurerie
Dépannage
Coffres forts
Sécurisation de porte
Construction métallique**

Tél: 078 898 14 21 / 022 341 09 18
galetti.ch@gmail.com
17, Ch. de l'Echarpine 1214 - Vernier



Vernier

Pharmacie Vieux-Village

Votre spécialiste des médecines naturelles

- Nous vaccinons !
- Dépistage du cancer du côlon
- Cardiotest: cholestérol, glycémie
- Entretien de polymédication

Horaires

lundi-vendredi

8h-12h30 et 13h30-18h45

samedi

8h30-12h30

Corinne Schüle, pharmacienne responsable

Rue du Village 18, 1214 Vernier

Tél. 022 341 31 41 - phie.vieux.village@ovan.ch

Livraisons gratuites - places de stationnements

ANNONCES GRATUITES

A vendre

1 vélo électrique Acheté neuf
CHF 1990.-, très bon état, cédé
à CHF 400.-

Tél. 077 436 71 18

1 robe de mariée, bustier
et accessoires, taille 36-38.

CHF 350.- à discuter.

Tél. 079 397 76 09



**Rejoignez-nous
sur facebook**

www.facebook.com/VilledesVernier

Mai

Jeudi 18 mai – Repas pour les aînés au Centre de quartier des Avanchets à 12h.

Vendredi 19 mai – Fête des Voisins.

Vendredi 19 et samedi 20 mai – *Conceal Reveal* à la Salle du Lignon à 20h.

Samedi 20 mai – Fête de Granges-Lévrier au préau de l'école d'Avanchet-Jura de 14h à 22h.

Samedi 20 mai – Cours de vélo en famille au préau de l'école du Lignon de 9h à 12h.

Du 23 mai au 10 juin – Exposition à la MACAV.

Du jeudi 25 au samedi 27 mai – Championnat de gymnastique acrobatique au Centre sportif du Bois-des-Frères.

Samedi 27 mai – Thé dansant à la Ferme Golay de 14h à 18h.

Dimanche 28 mai – « Concerts au Lignon » au temple du Lignon à 18h.

Juin

Jeudi 1^{er} juin – Cours « Bien manger à petit prix » pour les aînés au restaurant Migros du centre commercial de Balxert de 9h30 à 11h30.

Jeudi 1^{er} juin – Repas pour les aînés au Centre de quartier des Avanchets à 12h.

Jeudi 1^{er} juin – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île » à 12h.

Samedi 3 juin – Rendez-vous du Maire à la mairie de 9h à 12h.

Samedi 10 juin – Rencontres Classiques : *Richard Galliano et Henri Demarquette* à la Salle du Lignon à 20h.

Dimanche 11 juin – Journée camérounaise à la salle de l'école de Vernier-Place de 10h à 18h.

Dimanche 11 juin – *Joyeux Dimanches* au Centre de quartier du Lignon à 12h15.

Du 13 juin au 1^{er} juillet – Exposition à la MACAV.

Du 14 au 27 juin – *Jouez, je suis à vous!* des pianos dans les quartiers.

Jeudi 15 juin – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île » à 12h.

Jeudi 15 juin – Prêt en musique à la bibliothèque de Châtelaine à 17h30.

Samedi 17 et dimanche 18 juin – Théâtre en plein air sur le préau de l'école des Ranches à 16h et 19h.

Jeudi 22 juin – Repas pour les aînés au Centre de quartier des Avanchets à 12h.

Jeudi 22 juin – C'est la fête à la bibliothèque des Avanchets, avec Baptiste et Elisa, à 18h.

Samedi 24 juin – Thé dansant au Centre de Quartier des Avanchets de 14h à 17h30.

Mardi 27 juin – Séance du Conseil municipal à la mairie à 20h30.

Jeudi 29 juin – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île » à 12h.

Vendredi 30 juin – Fête des Promotions à Vernier-Village dès 18h30.

Juillet

Juillet-août – Cinéma en plein air au Lignon et aux Libellules.

Samedi 1^{er} juillet – Rendez-vous du Maire à la mairie de 9h à 12h.

Du 3 au 13 juillet – Lecture Transat à la pataugeoire des Avanchets.

Jeudi 13 juillet – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île » à 12h.

Du 17 au 28 juillet – Lecture Transat à la place de Châtelaine.

Août

Du 14 au 24 août – Lecture Transat au parc Chauvet-Lullin.

THÉÂTRE EN PLEIN AIR À VERNIER

PAR LE THÉÂTRE DE CAROUGE
ATELIER DE GENÈVE

FEU LA MÈRE DE MADAME

DE GEORGES FEYDEAU

ET

LES BOULINGRIN

DE GEORGES COURTELINE

MISE EN SCÈNE DE JEAN LIERMIER

**DÈS
10 ANS**

**SAMEDI 17
ET DIMANCHE 18
JUN 2017 - 16H & 19H**

**DURÉE
1H10**

PRÉAU DE L'ÉCOLE DES RANCHES, RUE DU VILLAGE 6, 1214 VERNIER

AVEC MAURO BELLUCCI, SIMON LABARRIÈRE, SABRINA MARTIN, BRIGITTE ROSSET

PRODUCTION THÉÂTRE DE CAROUGE-ATELIER DE GENÈVE
CE SPECTACLE BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE LA FONDATION LEENAARDS